

CONSEIL MUNICIPAL DE NEVERS

SÉANCE DU LUNDI 27 JANVIER 2014

COMPTE RENDU DES DEBATS

ORDRE DU JOUR

Numéros	Titres	Rapporteurs	Pages
2014-000	Désignation de deux secrétaires de séance.	M. le Maire	4

CULTURE

2014-001	Stratégie d'image et enrichissement des collections du Musée de la Faïence Frédéric Blandin. Dépôt d'un tableau de Jean-Baptiste de Champaigne par la commune de Crux-la-Ville.	Mme Richard	5
2014-002	Musée de la Faïence Frédéric Blandin. Partenariat avec la société des Amis du Louvre. Exonération exceptionnelle du paiement du droit d'entrée.	Mme Richard	6

FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – RESSOURCES HUMAINES

2014-003	DOB. Débat d'orientation budgétaire.	M. Corde	8
2014-004	Garantie d'emprunts Nièvre Habitat. Construction de 8 logements individuels rue Maréchal Lyautey.	M. Corde	49
2014-011	Subventions de fonctionnement et d'encadrement Association sportive Nevers Football.	M. le Maire	54
2014-005	Décisions municipales prises par le Maire.	M. le Maire	58
2014-006	Amicale du personnel de la Ville et du CCAS de Nevers. Attribution d'une avance de subvention.	Mme Morillon	64

PREVENTION PROXIMITE

2014-007	Fourrière municipale pour véhicules. Délégation à un gardien agréé. Convention pour l'expertise des véhicules mis en fourrière.	M. Lebatteur	64
2014-008	Soutien aux actions contre l'exclusion et en faveur de l'insertion. Attribution d'une subvention à l'association Interstice.	M. le Maire	64
2014-009	Soutien aux actions de médiation. Attribution d'une subvention à l'association Nevers Médiation.	M. le Maire	64

RELATIONS INTERNATIONALES

2014-010	Coopération France Balkans. Bilan et déplacement à l'étranger. Mandat spécial.	Mme Morillon	64
-----------------	--	--------------	-----------

QUESTION DIVERSE

	Projet futur centre aquatique, pouvez-vous nous faire un point sur l'état d'avancement du dossier, les recours déposés par les sociétés mises en concurrence et les risques induits par ces recours ?	M. Montoille	67
--	---	--------------	-----------

VOEU

	Vœu adressé au Premier Ministre.	M. Bourotte	69
--	----------------------------------	-------------	-----------

La séance est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de M. Florent Sainte Fare Garnot, Maire de Nevers.

M. le Maire –

Bonsoir, la séance est ouverte. Merci beaucoup d'être là mesdames messieurs les conseillers municipaux. Pour commencer, nous allons faire un peu d'administration de la séance en vous donnant lecture des pouvoirs.

Daniel Warein donne pouvoir à Thierry Boidevezy jusqu'à son arrivée. Martine Carrillon-Couvreur, qui est présente, donnera pouvoir à Paulette Fontanilles à partir de 21h30. Mme Villeneuve donne pouvoir à M. Warnant. M. Oliveira donne pouvoir à M. Corde ; M. Boulaud à votre serviteur ; M. Khaidouri à Mme Richard ; Mme Morillon à M. Balleret, jusqu'à son arrivée puisqu'elle est retenue par les cérémonies de vœux de Nièvre Aménagement en tant que présidente, et Mme Massicot, qui est présente, donnera pouvoir à Mme El Kassabi à partir de 21h30. Mme Cote donne pouvoir à Mme Fleury ; M. Centellès à M. Bourotte ; Mme Lliteras à M. Lebatteur ; Mme Jaillard à M. Diot.

Quels sont les pouvoirs dans les rangs de l'opposition ? M. Montoille ? Vous avez le pouvoir de Mme Boirin. Très bien, parfait. Elle sera donc absente ce soir ? D'accord, très bien, entendu. C'est parfait.

Nous allons, ce soir, débattre des délibérations n°1, n°2, n°3, n°4. Nous allons examiner une délibération qu'il y a sur les tables et qui s'est ajoutée à l'ordre du jour, du fait de l'urgence. Nous en parlerons tout à l'heure. Nous la traiterons après les garanties d'emprunts. Elle est relative à Nevers Football. Vous pouvez en prendre connaissance. Nous aurons ensuite la délibération n°5, enfin plus exactement les décisions municipales, et la délibération n°10. Elle est sur table parce que, je crois, qu'une formulation a été changée après les échanges en commission, mais ça ne change pas le fond. Donc nous verrons avec M. Frémont, tout à l'heure. La première version était bonne ? D'accord, c'est entendu. Et nous avons une question du groupe UMP et un vœu du groupe communiste.

2014-000 Désignation de deux secrétaires de séance

M. le Maire –

Il nous faut désigner deux secrétaires de séance. Pour les rangs de l'opposition, peut-il ou peut-elle se désigner ? M. Montoille je vous remercie. Et dans les rangs de la majorité, puis-je avoir un volontaire ? M. Impengé, merci à vous.

2014-001 Stratégie d'image et enrichissement des collections du Musée de la Faïence Frédéric Blandin. Dépôt d'un tableau de Jean-Baptiste de Champaigne par la commune de Crux-la-Ville

M. le Maire – Bien, nous commençons tout de suite par l'examen de la délibération n°1. Je donne la parole à Mme Richard.

Mme Richard – Merci M. le Maire. Il s'agit d'accepter le dépôt d'un tableau de Jean-Baptiste de Champaigne pour rejoindre les collections du musée. Il est actuellement la propriété de la commune de Crux-la-Ville. Cela nous donne l'occasion de vous faire un petit point sur le musée et sa vie, depuis son ouverture, le 28 septembre.

L'Ange Gardien ou l'Echelle de Jacob est un tableau de Jean-Baptiste de Champaigne, un tableau classé monument historique et qui va rejoindre, si nous l'acceptons, les collections du musée de la Faïence de Nevers. Petit rappel historique sur Jean-Baptiste de Champaigne : nous avons tous souvent tendance à le confondre avec son oncle, Philippe de Champaigne, le grand peintre qui a signé les célèbres portraits de Richelieu que nous voyons très souvent. Jean-Baptiste de Champaigne est un peintre décorateur de talent. Il est né à Bruxelles et a travaillé avec son oncle. Il est surtout un des fondateurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Quelles sont ses œuvres majeures ? Si vous allez à Versailles, vous pourrez regarder les plafonds du salon de Mercure ; si vous allez au musée Granet d'Aix-en-Provence, vous pourrez admirer *Le Christ montrant les stigmates à Sainte-Thérèse* dans l'oratoire et, enfin, si vous allez au musée des Beaux-arts de Tourcoing, vous pourrez regarder, également dans l'oratoire, *L'Extase de Sainte-Thérèse*.

Pourquoi vous parler de ce tableau ? Il a fait l'objet de négociations avec la commune de Crux-la-Ville. Cette œuvre de grande facture est classée monument historique. C'est une huile sur toile du 17^{ème} siècle. A l'origine de cette initiative, il y a la Direction régionale des monuments historiques. Elle s'est émue de voir un tableau de cette qualité conservé dans des conditions peu optimales alors que, depuis l'ouverture du musée de Nevers, cette conservation est totalement garantie. Cela permettra une exposition de ce tableau dans la galerie des peintures du 17^{ème} siècle. Vous êtes tous allés au musée et vous avez remarqué que nous avons un salon 17^{ème}, un salon 18^{ème}. Il viendra donc enrichir une collection de tableaux du 17^{ème}, puisqu'à l'église Saint-Pierre, il y a un tableau des frères Le Nain.

Cela nous donne l'occasion de vous faire le point, comme nous nous y étions engagés, sur la fréquentation du musée. Les statistiques sont convaincantes depuis l'ouverture. En début de

semaine dernière, nous avons 11 612 visiteurs. Je sais que, cette semaine, il y a eu beaucoup de monde, donc nous n'allons pas tarder d'atteindre le chiffre des 12 000 visiteurs. Avec 296 élèves de maternelle et primaire, 71 collégiens et lycéens, cela peut sembler peu mais, sachez que pratiquement tous les créneaux d'accueil des élèves sont complets jusqu'au mois de juin. Nous pouvons donc atteindre très raisonnablement, avec la saison estivale, un chiffre de 35 000 visiteurs sur 12 mois.

M. le Maire

Merci beaucoup. Ce prêt de tableau, comme l'a indiqué à l'instant notre adjointe à la Culture, démontre que le musée est vraiment en train d'être reconnu comme un outil attractif. Il ne s'agit pas que d'une commune. La Direction régionale des affaires culturelles, la DRAC, considère que le tableau est mieux mis en valeur dans notre musée. C'est sans doute le cas sur le plan pratique puisque l'échange s'est fait en très bons termes avec Crux-la-Ville. C'est la démonstration que nous avons voulu, avec ce musée, un outil de rayonnement de la ville, et en l'occurrence de rayonnement culturel. C'est une bonne chose de pouvoir nous appuyer sur ce musée pour progressivement faire exister Nevers dans l'ensemble des milieux culturels, pas seulement nivernais, mais au-delà, dans notre pays. S'appuyer sur Jean-Baptiste de Champagne pour cela, c'est un outil intéressant. Je ne dis pas que les Chinois viendront par cars entiers, ou les Japonais, mais les amoureux de la peinture du 17^{ème} connaissent la famille de Champagne et cela peut intéresser les gens. C'est donc une bonne chose et cela atteste de la bonne réception de notre musée dans les milieux culturels nationaux. Merci beaucoup Mme Richard.

Je vous propose que nous acceptions ce dépôt de la DRAC. Que ceux qui sont d'avis de l'accepter veulent bien se manifester, sans oublier leur pouvoir. Merci à vous. Des oppositions ? Il n'y en a pas. Des abstentions ? Non plus. Je vous remercie.

2014-002

Musée de la Faïence Frédéric Blandin. Partenariat avec la société des Amis du Louvre. Exonération exceptionnelle du paiement du droit d'entrée

M. le Maire –

Nous allons passer à l'examen de la délibération n°2, et c'est toujours Mme Richard qui nous la présente.

Mme Richard –

Nous allons continuer de vous parler du musée de la Faïence Frédéric-Blandin et du partenariat que nous souhaitons mettre en place avec la Société des Amis du Louvre. Nous souhaitons accorder une exonération exceptionnelle du droit d'entrée pour la visite qu'elle organise pour un certain nombre de leurs adhérents. Tous les adhérents ne sont pas concernés puisqu'ils

sont actuellement 70 000, je doute qu'ils viennent tous à Nevers ! Tout le monde peut s'accorder à penser que la communication faite autour du musée a été remarquable et les Amis du Louvre ont regardé avec intérêt ce qui se passait à Nevers. Je ne vous dépeins pas ce qu'est le Louvre, le plus grand musée de France, peut-être du monde d'ailleurs. Il propose à l'Association des Amis du Louvre de venir à Nevers en reconnaissance. Ces personnes viendront en délégation le 8 mars. Il nous a semblé intéressant, sur proposition des conservateurs, d'accorder une exonération exceptionnelle pour cette association. Sachant que, bien entendu, si les autres adhérents veulent revenir par la suite, ils bénéficieront du tarif accordé aux Amis des Musées de France.

M. le Maire – Merci Mme Richard. Nous avons une demande d'intervention de Mme Frémont. Vous avez la parole.

Mme Frémont – M. le Maire et chers collègues, une question toute simple : est-ce que vous allez convoquer le conseil municipal à chaque fois qu'il y aura une gratuité à faire au musée ? Je pense que la directrice a quand même du pouvoir et elle pourrait en prendre note. J'en profite aussi pour remercier Mme Richard. Tout au long du mandat, elle m'a donné les renseignements dont j'avais besoin. Elle me les a donnés trois fois sur 21 demandes. Je trouve que ce n'est pas mal et je voulais la remercier.

Mme Richard – Je vous remercie, j'en prends bonne note.

M. le Maire – Bien, écoutez, nous enregistrons tous les remerciements. Merci à vous, Mme Frémont. Au-delà du sourire, je pense qu'un travail sérieux de conseiller municipal, et je ne doute pas un seul instant que vous soyez dans cet état d'esprit chère collègue, vous portera sans doute plus sur le fond. La question qui me paraît intéressante c'est, comme l'indiquait Mme Richard, l'influence de la Société des Amis du Louvre dans le monde de la culture, plus précisément l'univers des musées nationaux. Que cette société s'intéresse à notre musée, c'est une très bonne chose parce que c'est de nature à développer ensuite des partenariats, à la fois de communication et de marketing, appelons les choses par leur nom. En l'occurrence, le débouché immédiat que nous pouvons espérer de cette visite, c'est une insertion d'une communication sur notre musée dans les parutions des Amis du Louvre, à destination de 70 000 adhérents. Pour aller au-delà, cela peut aussi ouvrir des perspectives de collaboration avec le musée du Louvre qui peuvent nous aider à monter des expositions temporaires avec des prêts d'œuvres. Vous le savez, les grands musées et les musées en général n'exposent que 10 % de leur collection. Si Nevers, demain, est reconnu comme établissement sérieux,

dynamique et capable d'accueillir des œuvres du Louvre, ce serait absolument formidable en termes de rayonnement pour notre établissement. Un pas devant l'autre, nous avançons et nous construisons, et tout ceci me paraît très intéressant. Sur le fond, pour vous répondre tout de même Mme Frémont : Mme Richard, est-ce que vous pouvez l'éclairer un peu ?

Mme Richard –

Il me semble que la fixation des tarifs municipaux doit faire systématiquement l'objet d'une délibération du conseil municipal. C'est donc une procédure absolument habituelle. Nous essaierons peut-être de les regrouper de façon à ce que vous n'ayez pas à prendre position à chaque fois au conseil municipal. Mais c'est une procédure législative et juridique à laquelle nous devons nous soumettre.

M. le Maire –

Très bien. Merci. Nous allons donc passer aux voix. Des oppositions ? Il n'y en a pas. Des abstentions ? Non plus. Merci.

2014-003

DOB. Débat d'orientation budgétaire

M. le Maire –

Nous allons passer à l'examen du Débat d'orientation budgétaire, moment démocratique important, comme vous le savez. Je rappelle que, dans le cadre de ce débat, il n'y a pas de limitation de la prise de parole pour les groupes. Je souhaite que vous puissiez, les uns et les autres, vous exprimer de manière complète. Pour organiser le débat, je vous propose que nous donnions la parole à notre adjoint aux Finances, Patrice Corde. Il va d'abord vous présenter un point de situation économique et financière dans l'environnement international et national, puis nos orientations. Nous donnerons la parole aux groupes pour les premières interventions politiques. Il y aura des réponses, et si vous souhaitez un deuxième tour d'interventions, elles seront les bienvenues. M. Corde, c'est à vous.

[Projection de diapositives pendant l'exposé du Débat d'orientation budgétaire]

M. Corde –

Merci M. le Maire, chers collègues, le DOB, je vais essayer de ne pas parler par acronymes aujourd'hui, le débat d'orientation budgétaire de ce jour est bien évidemment exceptionnel. Exceptionnel non pas par ce qu'il porte en lui-même, puisque l'exercice est annuel et pour qui travaille un peu est assez répétitif au fond, mais par le moment, bien évidemment, puisqu'il s'agit du dernier débat d'orientation budgétaire. Il clôt le mandat municipal commencé en 2008, soit six ans de mandature avec la majorité actuelle aux commandes. Les orientations budgétaires terminent ce cycle et donc l'année 2014. Bien évidemment, un nouveau cycle budgétaire commencera une fois les élections acquises, en mars. Cependant, la continuité du service public nous impose de rester au travail jusqu'à la dernière minute. Il nous incombe donc,

majorité, de présenter les orientations budgétaires pour cette année 2014. La loi prévoit, et c'est bien évidemment obligatoire pour les communes peuplées, un débat d'orientation budgétaire, organisé chaque année. En revanche, le vote du budget intervient 15 jours après. Donc il aura lieu le 10 février. Un lien très fort existe bien évidemment entre les deux puisque le débat d'orientation budgétaire fixe finalement le cap, fixe les grandes idées, fixe les grandes orientations qui sous-tendent l'action budgétaire, pendant que le débat sur le budget verra les discussions aller plus en profondeur, plus en détails sur des lignes beaucoup plus précises. Ces deux moments-là sont évidemment bien distincts. C'est plutôt bien : d'abord fixer la ligne politique, puis voir la traduction budgétaire d'après la maquette M14 que les collègues connaissent bien maintenant.

Ce dernier débat d'orientation budgétaire, comme il se doit, invite finalement à prendre du recul sur les six années qui viennent de s'écouler. Ce dernier débat d'orientation budgétaire invite à regarder, à faire le bilan et à voir ce qui a été accompli. Nous le devons à nos concitoyens. Des engagements avaient été pris. Ils ont été annoncés et, dans leur majorité, ils ont été tenus.

Ce mandat a été marqué du sceau indéniable de la crise. Le hasard a voulu cela, mais toutes les collectivités, finalement, n'y ont pas échappé. La crise, d'abord financière puis économique et sociale, dans laquelle nous sommes encore aujourd'hui, a débuté en 2008, au moment où commençait ce mandat. Bien évidemment, toutes les équipes municipales, quelles qu'elles soient, ont dû, à un moment donné, changer leur logiciel par rapport à un événement imprévu et autant le dire d'une ampleur inédite et bien plus profonde que la crise issue des chocs pétroliers de 1973 et de 1979. Il nous a donc fallu faire face. Il a fallu prendre nos responsabilités et surtout relever des défis. Les défis, finalement, ont été assez simples dans la manière de poser les termes. Pour nos concitoyens, nous le savons bien, la crise a des effets dont chacun mesure les enjeux : question de pouvoir d'achat, question de chômage, question d'emploi. Nous avons considéré qu'il fallait préserver les services publics municipaux et les mécanismes locaux de solidarité. Ils étaient essentiels et nous en avons encore plus besoin en période de crise. Quand je dis cela, je pense bien sûr au Centre communal d'action sociale, à la cantine scolaire, aux crèches, à l'action éducative au sens large, et globalement au maintien du lien social dans la ville.

En parallèle à cette volonté-là, une tension très forte sur les recettes de la ville, voire une diminution, existait. La baisse de l'activité économique, en général, nous a fait perdre certaines recettes et baisser certaines autres. L'Etat a également diminué ses transferts vers les collectivités pour réduire son propre

déficit. L'argent reçu de l'Etat est, en effet, comptabilisé comme dépenses nationales et incombe de ce fait au déficit public de la France, selon les critères de Maastricht sur ce sujet. Il faut noter qu'une redistribution au sein même des dotations est mise en place. Dans le langage financier, nous parlons de péréquation horizontale ou verticale. Ces dernières années, une partie de la péréquation de cette justice sociale (la différence entre des territoires plus riches, mieux dotés, et les territoires un peu plus pauvres ou plus en difficultés) a permis à Nevers d'avoir quelques ressources supplémentaires, mais qui ne compensaient pas toute la baisse des dotations et des concours de l'Etat.

Dans le même temps, c'est vrai pour nous tous en tant que citoyen, le coût de la vie continuait d'augmenter. C'est l'inflation. Vous savez que l'inflation concernant les mairies, l'inflation municipale, que nous appelons les paniers du maire, est bien supérieure ou généralement supérieure à l'inflation générale : augmentation des prix, et comme pour tout le monde, de l'eau, de l'énergie, du gaz, de l'électricité, des contrats d'assurance... A cela s'est ajoutée, et nous ne le regrettons pas mais c'est un fait budgétaire, la revalorisation, ces dernières années, des salaires pour les catégories B et C de nos municipalités. Plus de 80 %, 85, 90 %, des employés dans les collectivités municipales sont des employés de catégories B et C. Nous étions donc menacés par le fameux effet ciseau : le ciseau s'ouvre inexorablement, la lame du bas du ciseau s'écarte de plus en plus, au fur et à mesure que vous avancez, de la lame du haut. Autrement dit, les recettes stagnent, voire diminuent, alors que les dépenses continuent d'augmenter inexorablement et notamment sous le coup de l'inflation. Cela nous menaçait effectivement de mettre en péril les grands équilibres budgétaires. L'équation se pose donc en ces termes.

Plus nous avançons dans le temps, plus nous perdions finalement de dotations de l'Etat. Plus la crise pesait évidemment sur les collectivités, plus il a fallu revoir le budget, année après année, pour le boucler, pour l'équilibrer et ce n'est pas facile. L'argent disponible se raréfiant, l'équation était simple : maintenir les services publics... avec moins d'argent. Les mécanismes étaient les suivants : avoir l'ambition de continuer à investir pour Nevers avec moins d'argent. Où le trouver finalement ? Renoncer à investir, c'est toujours possible. Nous nous y sommes refusés, non pas avec l'ambition de rester avec le niveau que nous investissions déjà, mais avec l'ambition d'augmenter ce niveau d'investissement. Nous l'avons fait pour deux raisons majeures. D'abord, il fallait continuer de mettre Nevers en mouvement. Sans investissement, la ville s'arrête, la ville meurt. Sans projet, il n'y a pas d'investissement, sans

investissement, il n'y a pas de projet. Ensuite, pendant la crise, et ce n'est pas négligeable, l'investissement a servi à soutenir l'activité et l'emploi local, à sa mesure bien évidemment, mais ce n'est jamais négligeable. On le verra d'ailleurs tout à l'heure, quasiment plus des deux tiers des investissements sont faits et distribués aux entreprises locales. Deuxième volet, nous aurions pu avoir recours à l'emprunt pour financer le manque d'argent. C'est toujours possible, mais nous nous y sommes refusés avec l'ambition, justement, de faire diminuer ce recours à l'emprunt. La troisième possibilité pour trouver de l'argent, c'est augmenter les taux d'imposition, augmenter l'impôt et augmenter l'impôt local. Nous nous y sommes refusés avec constance en n'augmentant pas les taux d'imposition. Comment faire alors pour dégager des marges, une fois mis en touche les trois leviers que je viens de vous décrire ? Une seule solution existe : il faut travailler sur vos dépenses. C'est notre choix. Nous avons travaillé sur notre section de fonctionnement en dépenses pour dégager des marges financières qui nous permettent de continuer à faire tourner la maison, à investir et à créer du service public. Ce sont là nos grandes orientations financières. Sans cette action, il n'y aurait pas de services au quotidien, pas de service public ou moins de service public, pas d'investissement ou moins d'investissement. J'appellerais cela l'efficacité de gauche. Cette gestion préserve les grands équilibres financiers autour d'un projet pour la ville. L'efficacité de gauche, ce n'est pas transiger avec les services publics, c'est toujours d'investir pour le progrès et pour l'avenir.

Regardons ce que cela donne dans le détail. Vous le voyez, le recours à l'emprunt a fortement diminué entre 2008, début du mandat, et 2014, fin du mandat, puisqu'il a diminué de 11,2 millions d'euros. C'est un effort considérable, c'est moins 20 %. Pendant ce temps-là, le recours à l'emprunt explosait, par ailleurs, dans d'autres collectivités et à des échelles beaucoup plus grandes que nous. Cette baisse du recours à l'emprunt a également fait diminuer la dette par habitant. En 2008, elle était de 1 340 euros à Nevers. En 2013, elle sera de 1 174 euros. Je dis « sera » car nous n'avons pas encore la clôture de l'exercice. Avec les chiffres en notre possession, nous sommes capables de vous donner ce résultat-là : 1 174 euros par habitant, c'est-à-dire une baisse pour Nevers et une baisse pour les habitants. C'est moins que la moyenne donnée par la Fédération des villes moyennes. En 2012, elle était de 1 186 euros par habitant. C'était nécessaire, à la fois, pour préserver notre capacité d'investissement pour le futur, pour pouvoir financer nos nouveaux projets et pour moderniser la ville. C'était aussi un moyen pour garantir notre indépendance financière, pour être

plus libre dans nos choix stratégiques. Nous proposons de maintenir cette orientation budgétaire.

Pour équilibrer le budget et trouver l'argent, nous avons travaillé sur nos dépenses d'exploitation. En vert, ce sont les dépenses d'exploitation de la ville de Nevers depuis 2008. Vous constaterez que les dépenses en 2013, 50 millions d'euros, sont au même niveau qu'en 2008, 50 millions d'euros. Nos dépenses n'ont pas augmenté. C'était nécessaire. Sans cela, nous aurions dû soit emprunter, soit réduire l'investissement, soit augmenter le recours à l'emprunt. Travailler sur cette maîtrise des dépenses a demandé énormément d'efforts. C'est le sens de la courbe en bleu : l'inflation. C'est l'augmentation du coût de la vie chaque année. Si nous n'avions pas travaillé sur nos dépenses, si nous avions laissé nos dépenses augmenter une année de 1,6 %, puis l'année suivante de 1,3 %, nous aurions aujourd'hui un niveau de dépenses à 56 millions d'euros. Nous avons donc économisé six millions d'euros sur le mandat pour maintenir nos dépenses à ce qu'elles étaient en 2009. La moyenne de l'augmentation des dépenses d'exploitation pour les villes moyennes s'élève à 1,1 %. A Nevers, c'est 0 %. Nous l'avons fait de manière volontaire et politique. Nous l'avons fait avec l'ensemble des agents municipaux puisqu'il a bien fallu mettre en œuvre cette maîtrise des dépenses publiques. Ce processus a été rendu possible par la rationalisation, la recherche d'économies, la renégociation de contrats pour faire baisser les prix et aussi par le recours, quand c'était plus utile et plus efficace mais aussi moins cher, au travail en régie. Nous proposons de maintenir cette orientation de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Quant à la section d'investissement, elle a été soutenue tout au long du mandat. Elle a commencé en 2009 à 11,3 millions d'euros avec l'effet du plan de relance. Il a été mis en place pour résister à la crise brutale de 2008. Le fait de percevoir beaucoup plus tôt la FCTVA avait permis de gonfler la section d'investissement des collectivités, plus en avant, plus en amont. Nous avons augmenté, année après année, notre section d'investissement, passant de 8,6 millions d'euros en 2010 à 12,6 millions d'euros, en 2014. Si vous faites le calcul, c'est 62 millions d'euros injectés à Nevers sur le mandat. Cela représente un petit peu plus de 70 % des entreprises locales, de l'agglomération pour les deux tiers, et 73 % pour le département qui ont bénéficié de ces marchés : près de 44 millions d'euros sont allés dans l'économie nivernaise, sur ce mandat. Il faut ajouter à ce niveau d'investissement direct, les dépenses d'équipement faites par la ville de Nevers, les 6,2 millions d'euros de conventions publiques d'aménagement de Nièvre Aménagement nous obtenons un investissement beaucoup plus conséquent. Vous le multipliez sur la même période et nous

sommes quasiment à plus de 20 millions d'euros en plus, avec les conventions publiques d'aménagement de Nièvre Aménagement. Cette section d'investissement est fondamentale pour la ville parce qu'elle permet de servir l'amélioration de l'espace public : les trottoirs, la voirie, les routes, l'embellissement de la ville, les travaux d'entretien mais aussi d'amélioration, par exemple dans les écoles. L'investissement productif permet également d'alléger notre section de fonctionnement. Nous l'avons fait avec le contrat de Citelum pour l'éclairage public. Il nous permet de faire des économies en énergie. C'était le cas aussi avec la maîtrise des consommations d'eau. Cela concerne aussi le financement de nouveaux projets pour la ville, comme la piscine de la Jonction ou le nouveau cycle urbain ouvert à la caserne Pittié. Nous vous proposons bien évidemment de maintenir cette orientation à haut niveau d'investissement. Merci.

Pour ce qui est de la fiscalité, les taux ont été maintenus. Nous proposons de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux et donc de ne pas les toucher. Nous le faisons cette année, pas uniquement en année préélectorale, nous l'avons fait pendant les six années du mandat. D'aucuns pensaient d'ailleurs que nous serions incapables de tenir la barre. Certains opposants avaient même parié sur le fait que nous serions contraints d'augmenter les impôts à un moment donné en pleine crise. Nous avons résisté et nous ne les avons pas augmentés.

Si je résume, l'environnement dans lequel nous avons évolué nous a contraints, nous a obligés à exercer nos responsabilités. Ce moment singulier a coïncidé avec le démarrage de la crise financière. Dans ce contexte bien particulier, où des villes n'ont pas réussi à maintenir leurs fondamentaux de gestion ou alors à les maintenir en dégradant une partie du service à la population, nous avons fait plus que tenir. Nous avons même amélioré nos fondamentaux de gestion et cela sans toucher au service public. Blasés, vous pouvez dire que c'est la moindre des choses, que ce n'est pas mal. Pour moi, ce que nous avons fait, ce que nous avons impulsé sous le dynamisme de Florent Sainte Fare Garnot, je vous le dis, nous avons fait une performance au sein des collectivités locales. Je n'en suis pas peu fier. L'ensemble de l'équipe peut, avec fierté, vous présenter ses orientations financières et budgétaires pour la ville. Il y a suffisamment de critiques quand le moindre problème surgit pour se féliciter quand le succès est là. Quand je dis succès, c'est clair, net et tangible : pas d'augmentation des taux de fiscalité, maîtrise des dépenses, moins d'emprunts, plus d'investissements.

Vous connaissez le contexte macro-économique. Il nous accompagne depuis le début de la crise, en 2008. Le cadre est

celui-ci : la croissance au niveau mondial existe mais elle est portée par les pays émergents. Cela fait déjà quelques années que la croissance dans les pays émergents que vous connaissez, les BRICS et autres, est supérieure à la croissance des pays développés. Mais cette croissance nous impacte peu tant que la crise de la zone euro fait patauger nos pays dans une croissance atone et peinant à décoller. Cette crise de la zone euro est issue de la crise des dettes des Etats, des dettes publiques. Nous avons peine à en sortir. Si nous avançons [diapositive], vous voyez les perspectives économiques. En bleu, ce sont les perspectives de croissance. Sur les années précédentes, nous étions sur une croissance quasiment négative ou proche de zéro, y compris le FMI puisque ce sont ses prévisions. Nous allons atteindre sans doute les 1 % de croissance en 2014. C'est bien, c'est le début du bout du tunnel. Nous espérons avoir un début de retour à la croissance. En ce qui concerne l'inflation, elle a tendance à diminuer.

Pour ce qui est des comptes publics français, vous les connaissez. C'était le grand cheval de bataille du président de la République lorsqu'il a été élu. Il l'avait dit lors de sa campagne : il redresserait d'abord les finances publiques, c'était son objectif principal. Sans des finances publiques saines, il n'y a pas d'action politique durable, surtout pour l'économie française. Les quelques chiffres intéressants concernent la croissance des ménages. Elle repart un peu à la hausse. C'est fondamental parce qu'en France la croissance est tirée principalement par la consommation des ménages. Le Produit intérieur brut repart un petit peu à la hausse sur les prévisions de 2014. On était à une croissance zéro quasiment pour le Produit intérieur brut. On sera à près de 1 %. Les exportations augmentent de 1,2 à 3,5 %. Enfin, le taux d'épargne repart aussi un petit peu à la hausse et le pouvoir d'achat progresse légèrement.

Aujourd'hui, la grande question de l'Etat est celle de la dette, la dette au sens de Maastricht. Nous, collectivités, nous concourons, sans le vouloir, au déficit par les dotations que nous recevons. Vous voyez l'effet crise. Depuis 2008-2009, la dette explose. C'est le début du mandat de Nicolas Sarkozy. La dette augmente de 600 milliards d'euros. Puis, progressivement, elle se réduit. Le président de la République, et le ministre de l'Economie l'a rappelé, a pour objectif d'atteindre les 3 % de déficit public en 2015. Cela passera, comme annoncé, par une économie de 15 milliards d'euros en 2014 sur la dépense publique. Cela a un impact pour nous : sur les 15 milliards, vous en avez 1,5 sur les collectivités locales. Pour le dire de manière nette et pour Nevers, cela a coûté 600 000 euros à Nevers en

2013 et cela coûtera près de 600 000 euros en 2014, soit un peu plus d'un million d'euros en moins pour Nevers à ce titre là.

Enfin, concernant les mécanismes, la dette de l'Etat en pourcentage du PIB représente 1 400 milliards d'euros. Le graphique est intéressant. Nous voyons bien l'effet crise et il devient compliqué, à un moment donné, de réduire la dette. L'Etat continue d'emprunter à peu près 170 milliards d'euros par an. Nous voyons également les effets seuil d'augmentation : la dette du pays s'accroît puis elle atteint un seuil. En 1997, la dette de l'Etat non seulement stagne mais commence à diminuer, jusqu'en 2001. C'est l'époque du gouvernement Jospin. Je suis désolé mais je n'ai rien inventé. Je regarde les courbes telle qu'elles sont. A partir de 2002, l'endettement repart et explose avec la crise financière de 2008. Je suis triste que cela vous fasse sourire. Je suis peiné de voir que notre Etat comme cela s'endette.

M. le Maire –

Ne soyez pas triste cher collègue. Il y a une réalité dans le pays que la droite n'aime pas mais que les Français connaissent. La droite est fâchée avec les chiffres depuis 20 ans. Elle vit sur un bénéfice : elle serait gestionnaire. Ce n'est plus vrai depuis 20 ans. Ce n'est plus vrai. Le tableau est ce qu'il est, il est factuel. Effectivement, la dernière fois qu'on a désendetté le pays, c'était sous le gouvernement de Lionel Jospin. Nicolas Sarkozy a endetté le pays à hauteur de 600 milliards d'euros. C'est un fait. Personne ne dit que le contexte était le même. Personne, mais Nicolas Sarkozy a massivement eu recours à la dette et a créé une crise de la dette dans notre pays, pour traverser la crise. Il n'a pas eu le courage de prendre de mesure forte, ni fiscale ni en baisse de dépenses publiques. Messieurs, mesdames de l'opposition, les leçons c'est fini ! Vous pouviez en donner il y a 20 ans. Je n'aurai pas la dureté de rappeler la manière dont vous vous êtes comportés dans ce mandat sur les questions budgétaires. Vous n'avez pas mis à profit ces six ans pour y comprendre quelque chose. Je vous en prie, continuez...

M. Corde –

Merci M. le Maire. Vous vous rappelez, effectivement, à chaque année du mandat de Nicolas Sarkozy, c'était 100 milliards d'euros de dettes en plus. Cela n'aide pas le gouvernement aujourd'hui et les Français en règle générale.

Sur les orientations budgétaires de 2014, vous l'avez compris, il s'agit de terminer le cycle commencé en 2008. Nos orientations sont celles déployées depuis 2008. Elles tournent autour de trois grandes idées au bénéfice de Nevers : l'attractivité, la cohésion

sociale et la proximité. Le budget est donc tendu, d'abord et avant tout tourné vers ces priorités.

L'attractivité, c'est à la fois soutenir les acteurs du territoire mais c'est aussi améliorer l'espace urbain pour un meilleur cadre de vie. C'est le soutien aux acteurs économiques d'abord, par l'investissement public injecté dans l'économie locale. C'est aussi, lorsqu'ils éprouvent des difficultés, être en capacité de les accompagner, comme récemment la librairie Chapitre à Saint-Aricle. C'est aussi soutenir les commerçants en étoffant le centre-ville, autant en qualité qu'en durée. Je pense notamment à l'opération « Décembre en Fête » qui permet de transformer le centre-ville en un grand théâtre urbain, donc de progresser en sonorisant le centre-ville ou en installant une patinoire. L'attractivité, c'est aussi, bien évidemment, soutenir notre équipe de rugby. Avec elle, Nevers redevient fière d'elle-même. L'attractivité pour un cadre urbain renouvelé, c'est également les travaux de voirie conséquents et un fleurissement exigeant.

La proximité a été un des piliers du mandat par la gestion des requêtes, la mise en place de concertations, comme ce qui a été fait sur l'ANRU Ouest ou sur le Quai des Mariniers. C'est continuer à financer la gestion urbaine de proximité au quotidien, dans les quartiers de la ville. C'est aussi continuer les conseils de quartiers car ils ont permis des réalisations au plus proche des demandes des habitants. C'est le cas des espaces sportifs, des espaces de fitness, ou encore de la « minirette » aux Courlis aujourd'hui.

Préserver la cohésion sociale, c'est soutenir le lien social et d'abord la vie associative dans sa diversité. Les associations de notre ville, et c'est comme cela que nous le concevons, concourent et rendent un service public : service public d'animation, service public de vivre ensemble et de solidarité, solidarité entre les générations, entre les quartiers, solidarité entre les catégories sociales. Nevers se distingue par la vivacité de sa vie associative. Face à la crise, des collectivités ont parfois diminué, sans concertation, les subventions aux associations. Pas à Nevers. A Nevers, 207 euros par habitant sont versés en subventions pour les associations. Ne sont pas compris là-dedans les contingents, c'est-à-dire les versements aux pompiers, etc... Les 207 euros par habitant, ce sont uniquement des subventions. La moyenne de la Fédération des villes moyennes s'élève à 137 euros. Nous sommes largement au-dessus. Certaines villes sont même parfois à 80-82 euros par habitant. Vous voyez l'importance accordée aux associations parce qu'elles rendent un service et elles permettent à la ville de mieux fonctionner. Tout cela ne serait pas réalisable sans une

gestion efficace des finances de la ville, sans rappeler nos fondamentaux financiers.

Nous sortirons de ce mandat avec un ratio Klopfer à 7. Je rappelle cet espèce de juge de paix, que vous connaissez maintenant car il revient chaque année, est sans doute plus intéressant que la dette par habitant. Il s'agit de la capacité d'une ville à se désendetter. Si une ville affecte toute sa capacité d'autofinancement dans le désendettement, combien de temps mettrait-elle à supprimer l'ensemble de ses emprunts ? A Nevers, c'est sept ans. C'est bien ! Le ratio Klopfer vient du nom de ce grand fiscaliste et financier. Il existe toujours, il n'est pas mort, il reste un grand consultant des collectivités locales. Il a inventé ce ratio. Pour Michel Klopfer, la zone verte se situe entre 0 et 15 ans. Quand vous mettez de 0 à 15 ans pour désendetter votre ville, vous êtes en zone verte, tout va bien. Entre 12 et 15 ans, vous commencez à être en zone orange, les choses deviennent plus sérieuses. Vous obérez la capacité de désendettement de votre ville, vous menacez votre ville, soit d'un choc fiscal, soit d'un effondrement de l'investissement, consacré, à un moment donné, uniquement au désendettement. Et au-delà de 15 ans, c'est la tutelle assurée. Voilà la signification du ratio Klopfer.

A la fin de l'année 2014, nous aurons une épargne nette, c'est aussi un indicateur intéressant, à plus de deux millions d'euros. Sur notre section de fonctionnement, nous prélevons une somme et nous la mettons en investissement. Cela permet de financer les travaux, les projets, etc... C'est un mécanisme normal. La section de fonctionnement sert en recettes sur la dépense d'investissement. Aujourd'hui, j'ai trouvé quelques chiffres concernant des collectivités avec une épargne nette négative. Ils ne sont même plus en capacité de financer quoi que ce soit. L'ensemble de la section de fonctionnement, l'ensemble de l'argent qu'ils mettent en investissement part uniquement dans le désendettement. Elles disposent de zéro euro pour financer les projets. A Nevers, nous serons à quasiment 2,5 millions d'euros en épargne nette. C'est un très bon chiffre pour nous.

Comme je l'ai dit, et je le rappelle, nous finirons le mandat avec une dette par habitant en baisse. Elle se situera à peu près dans la moyenne des villes moyennes à 1 174 euros par habitant. En 2014, comme durant les dernières années, nous continuerons dans la voie du redressement de notre ville. Ce redressement a connu des premiers résultats, M. le Maire, grâce aux priorités retenues au cours de ce mandat : attractivité, cohésion sociale, proximité. En 2014, nous confirmerons et nous conforterons cette action au service du même objectif : le redressement de notre ville. Je vous propose d'aller vers un budget et une gestion

à la fois au service du développement économique et urbain, mais aussi vers un service public tourné sur plus de solidarité.

M. le Maire –

Merci à vous cher collègue. C'était très clair et pédagogique, sans doute aussi la patte de l'enseignant. C'était utile de revenir, je pense, sur le bilan financier du mandat puisque nous avons beaucoup débattu dans cette enceinte. C'est normal, c'est notre rôle. La politique est souvent faite de prises de positions ponctuelles où les uns et les autres se positionnent par rapport à tel ou tel problème. Malheureusement nous avons assez peu de retour en arrière sur ce qui a été dit, plusieurs années en amont, et ce qui a été fait par rapport aux engagements pris. Nous voulions montrer à travers ce bilan une vérité factuelle : les engagements pris en début de mandat sont tenus. Les taux d'imposition communale sont stables. Ils n'ont pas bougé malgré la crise. Nos investissements ont progressé en volume. La dette a baissé. Les finances sont saines et même très solides. Sur le plan financier, nous avons réellement rempli la totalité des engagements qui avaient été pris, non pas que ces engagements étaient exceptionnels et nous poussent à fanfaronner, mais ils étaient réalistes et solides. La politique mise en œuvre pendant six ans l'a été elle aussi. Les objectifs sont donc atteints. Cela me paraît utile en termes de crédibilité et de démonstration de compétences. Je ne suis pas certain que tout le monde puisse en dire autant.

Nous allons passer au débat. J'ai des demandes d'interventions bien sûr de tous les groupes. Nous allons céder la parole aux représentants de l'opposition, le groupe UMP et ensuite le groupe Renouveau pour Nevers.

M. Montoille –

M. le Maire, en concertation avec M. Philippe Cordier, je vais le laisser prendre la parole en premier.

M. le Maire –

Très bien, pas de souci. M. Cordier...

M. Cordier –

M. le Maire, chers collègues, ce débat d'orientation budgétaire est toujours un moment important pour la vie de nos concitoyens. Concernant le contexte international, je vais reprendre le plan de votre rapport. Comme vous le remarquez, la croissance mondiale, portée par les pays émergents, s'essouffle. La Chine, plus spécialement, risque une suspension de cotation à Wall Street. Cela engendre une baisse du CAC 40 dans notre pays de pratiquement 3 %. Ceci laisse planer un doute sur cette reprise économique que vous qualifiez de dynamique aux Etats-Unis, alors que tous les investisseurs, selon les journaux économiques, annoncent plutôt des résultats en demi-teinte. Un discours particulièrement sombre est tenu par bon nombre

d'entreprises américaines. Un doute probable plane sur l'annonce d'un nouveau coup de frein à la politique de la Fed. Quant à l'économie européenne, des pays réagissent mieux que d'autres. Par rapport à notre partenaire européen principal, nous sommes à la traîne. La croissance en France est timide et même atone.

Concernant le contexte national, il nous paraît évident que les promesses de votre président n'ont pas été tenues. Je ne voudrais pas faire une liste exhaustive, mais prenons la courbe du chômage : elle devait être inversée. Les Français s'aperçoivent malheureusement que cette promesse, comme d'autres, n'a pas été tenue. Il suffit de voir les résultats du mois de décembre où nous sommes à + 0,3 %. En octobre 2013, la courbe du chômage atteignait 10,9 % en France, alors qu'en Allemagne elle n'était que de 5,2 %. Aucune stabilisation n'est donc visible, aucune inversion de la courbe de ce chômage. Les emplois aidés, payés par l'Etat, ont fortement participé à cette tromperie. Concernant la baisse des impôts en 2015, nous sommes également dans un flou complet : baisse des impôts à la condition éventuelle d'un sursaut de croissance et de réalisation d'économies importantes. Cela fait beaucoup de conditions. Puis François Hollande nous fait le coup de son Pacte de responsabilité. Il concerne les entreprises et une baisse du coût du travail de 30 milliards d'euros à l'horizon 2017, en incluant les 20 milliards du crédit impôts pour la compétitivité et l'emploi. Le Pacte de responsabilité aura des contreparties bien sûr : création d'emplois, qualité des emplois, plus d'investissement en France, relocalisation dans le territoire national. En 2013, les recettes ont été de 14 milliards d'euros inférieures aux prévisions initiales. Concernant les dépenses publiques, la promesse était de 50 milliards d'économies entre 2015 et 2017 mais il faudra donc ajouter 5 à 10 milliards pour la fin annoncée des cotisations familiales. Ces promesses sont donc difficilement tenables encore une fois.

Concernant votre gestion 2013 et vos orientations 2014 (section de fonctionnement, les recettes), je ne reviendrai pas sur le leitmotiv trompeur du : « Nous n'augmenterons pas les impôts locaux ». Depuis 15 ans, nous sommes à 20,72 %, taux extrêmement élevé par rapport aux villes de la même strate et disproportionné par rapport à l'état de la ville. Ceci induit un départ de la population dans les villes plus accueillantes.

Concernant la dotation forfaitaire, en baisse, elle n'est que le reflet de la diminution du nombre d'habitants, dont la conséquence est également la baisse du nombre d'élèves dans les écoles. Concernant votre maîtrise des dépenses de fonctionnement, pourquoi les charges à caractère général sont-

elles en progression de 2,5 % ? Pourquoi les charges du personnel sont-elles en progression de 1,5 % ? Est-ce du fait du coût des emplois d'avenir subventionnés aux débouchés hypothétiques et participant au creusement de la courbe du chômage ? J'avais marqué stabilisation de la courbe mais je n'avais pas les résultats d'aujourd'hui. Nous ne parlons donc plus de stabilisation. La section d'investissement, dépenses afférentes aux projets à hauteur de 8 millions d'euros, me paraît une enveloppe élevée, trop lourde. Comment se fait-il que dans votre DOB il y ait des dépenses afférentes au centre aquatique et ceci avant même les élections municipales ? Nous devrions discuter de dépenses obligatoires. Il ne vous est pas étranger que les installations, comme la Maison des Sports, sont vieillissantes et limites, tant au niveau des conditions d'hygiène que de sécurité. Je me demande quelle sera la collectivité compétente affectée à la gestion du centre aquatique : est-ce la ville de Nevers ou Nevers Agglo ? Si vous m'annoncez Nevers Agglo, comment se fait-il que la ville de Nevers dépouille les appels d'offres ? Si c'est l'inverse, pourquoi annoncer dans la presse le prestataire retenu, en dépit du bon sens et de la règle des marchés publics, écartant des sociétés locales mais peut-être y a-t-il des sous-traitances ? Par rapport à ce projet aquatique, l'opposition a bien sûr d'autres propositions, moins onéreuses que la vôtre même si maintenant, paraît-il, elle est en baisse.

Beaucoup d'annonces apparaissent avant ces élections : réouverture du centre de gérontologie dans un mois, destruction du mur de la caserne Pittié, réalisation d'un espace vert... Qu'en est-il de cette ouverture de surface commerciale pour laquelle vous avez provisionné 200 KF ? Je voudrais aussi vous poser quelques questions par rapport aux invitations des commerçants au Palais ducal et aux différentes catégories socioprofessionnelles dans la loge de Ville Nevers Rugby ? Ces différentes dépenses rentrent-elles dans le compte de votre campagne électorale ? Je terminerai cette intervention en vous précisant, qu'eu égard aux élections municipales, la direction générale des collectivités locales a décidé de reporter la date limite de vote du budget au 30 avril 2014. C'est pourquoi l'opposition préférerait que le budget de l'exercice 2014 soit voté après les élections municipales et non le 10 février, sauf à préjuger que la municipalité actuelle restera en place. Merci.

M. le Maire –

Bien, merci. M. Martinat...

M. Martinat –

Je propose de laisser la parole à Mme Frémont, comme je sais qu'elle veut intervenir sur le DOB. Parité oblige. Comme cela fait trois ans qu'elle n'est pas venue au conseil municipal, ce serait bien qu'elle s'exprime aujourd'hui.

M. le Maire – Ecoutez, pour le trait d’humour, je vous suis. Mme Frémont...

Mme Frémont – M. le Maire, je vais remercier M. Martinat. Je ne pensais pas venir au conseil municipal de Nevers aujourd’hui pour avoir une leçon de morale politique nationale. Enfin, je vois que cela n’a pas beaucoup changé ici. Je ne vous parlerai que de Nevers. Je vais commencer par la fin de votre rapport, les trois dernières lignes où vous vous engagez à œuvrer, à poursuivre vos efforts. D’abord vous ne savez pas encore si vous allez continuer. Ecouter les habitants de Nevers, c’est une chose, les entendre en est une autre.

Quant à l’attractivité de la ville, M. le Maire, il serait grand temps de s’en préoccuper. Les impôts des ménages n’augmentent pas, seulement l’inflation, nous dites-vous. Je veux bien. Alors que la dotation de l’Etat diminue encore, je remarque que vous ne pleurez plus. L’Etat ne vous donne plus d’argent mais c’est normal avec ce gouvernement, c’est bien. Nevers est classé dans la catégorie des villes DSU. Nous sommes classés en France dans la catégorie des villes pauvres. Moralement M. le Maire, comment ressentez-vous cette classification ? Vous nous annoncez aussi une recette des taxes d’habitation plus élevée avec une baisse du nombre des habitants à Nevers, une taxe foncière en chute libre de moins 19 %. C’est énorme ! C’est donc la chute des propriétaires, des habitants en général. Mais les dépenses de fonctionnement, elles augmentent, tout comme les charges du personnel. Pour le personnel, j’ose croire qu’il s’agit d’une augmentation des salaires. Alors j’ai bien du mal à comprendre tout ce micmac malgré les équilibres financiers annoncés par M. Patrice Corde. Je vous remercie donc de nous expliquer plus clairement.

M. le Maire – J’avais bien compris que la droite neversoise avait du mal à comprendre tout cela. Depuis six ans, je m’en suis rendu compte. Merci de l’avoir souligné Mme Frémont. M. Martinat... Parité oblige !

M. Martinat – Merci parité oblige, merci ! M. le Maire, chers collègues, après cette présentation d’enfumage... En ce qui concerne le compteur de la dette publique de la France, vous savez que le pays s’endette de 4 640 euros de plus chaque seconde, soit 12 milliards de plus tous les mois en 2013 et près de 174 milliards d’euros par an. D’ailleurs, depuis le 1^{er} janvier, cela fait seulement 10,671 milliards ! Si nous calculons à la fin de notre conseil, le chiffre va encore s’alourdir. Avant de me prononcer sur votre bilan de gestion 2013 et vos orientations 2014, je vous fais part de remarques sur la loi de finances 2014, votée le 29 décembre 2013 et rectifiée suite aux nombreuses remarques du Conseil constitutionnel. Je qualifierais la loi de finances 2014

d'une grande tromperie, d'amateurisme des membres du gouvernement. La tromperie est opérée par le gouvernement. Le matraquage fiscal continu, c'est prouvé. Il y a un an, le Premier ministre affirmait que l'effort réclamé aux Français reposerait sur les 10 % des Français les plus riches. Aujourd'hui, force est de constater que la situation est bien différente et qu'il a menti. Des familles modestes, jusqu'à présent exonérées de payer l'impôt sur le revenu, ont découvert, en septembre 2013, que la majorité socialiste les considérait désormais suffisamment riches pour payer des impôts. Ce sont les pigeonnés des promesses de MM. Hollande et Ayrault. En effet, au-delà des augmentations sans commune mesure que subissent les classes moyenne et populaire, déjà assujetties à l'impôt sur le revenu, près d'un million de familles nouvelles seront soumises à cet impôt alors même que leurs revenus n'ont pas augmenté. Ces mêmes foyers modestes, salariés au Smic, petites retraites, se voient ainsi confrontés à une avalanche d'impôts nouveaux du fait de l'injustice fiscale du gouvernement (taxe d'habitation, impôt foncier, redevance audiovisuelle, fin de réduction tarifaire liée à l'exonération de l'impôt sur le revenu, etc...). M. le Maire, vos alliés du parti communiste, me rejoindront dans mes propos. Leurs représentants n'ont pas voté le budget au Sénat en s'associant avec l'UMP et l'UDI. Aujourd'hui, nous tirons la sonnette d'alarme car ces foyers n'ont pas pu prévoir ces dépenses dans leur budget déjà très serré. Cela crée des situations humaines dramatiques et le Premier Ministre refuse d'en tenir compte.

« Le changement, c'est maintenant », indiquait le slogan de François Hollande en 2012. Je vous fais l'impasse sur son dernier changement. Depuis le 1^{er} janvier 2014, les taux de TVA sont modifiés. Le taux normal, appliqué à la majorité des biens et des prestations de services passe de 19,60 à 20 % ; les taux intermédiaires concernant notamment la restauration, la vente de produits alimentaires préparés, les transports, les travaux de rénovation des logements anciens est relevé de 7 à 10 %. Tout cela renchérit les prix de pension dans les établissements d'hébergement, dans les fournitures de repas dans les cantines d'entreprises, les locations d'emplacement sur les terrains de camping, les rémunérations versées par les communes aux exploitants des services de distribution d'eau et d'assainissement, les entrées de foires et de salons, les jeux et manèges forains, les droits d'entrée pour la visite des parcs zoologiques et des musées, les transports de voyageurs, etc.. Sans oublier les inquiétudes pour l'avenir des centres équestres avec la création d'une équitaxe : elle fait bondir la TVA de 7 à 20 %. L'équitation a tout fait pour que cette activité soit ouverte

à toutes les bourses et cela risque de pénaliser les pratiquants les moins aisés.

Lors de ses vœux, le 31 décembre dernier, François Hollande avait pourtant fait une promesse : il n'y aura pas d'impôts supplémentaires, cela se traduit par des taxes sur des taxes. S'ajoutent, ce que j'ai déjà précisé, la hausse des taxes sur le tabac, la hausse des taxes sur les boissons alcoolisées, le durcissement du malus automobile, la réforme du crédit d'impôt en faveur de la qualité environnementale de l'habitation principale, la taxe carbone sur les énergies fossiles...

- M. le Maire – Cher collègue, je vais vous laisser continuer.
- M. Martinat – Je m'excuse... C'est la vérité, après on parlera du municipal.
- M. le Maire – Oui, je voulais vous inviter à y arriver.
- M. Martinat – Il n'y a plus que quatre lignes, je termine. J'ai laissé parler M. Corde sans problème...
- M. le Maire – Vous avez la parole.
- M. Martinat – En clair, je termine. La pause fiscale n'est pas pour cette année, bien au contraire. Après ces propos liminaires, je reviendrai par la suite sur le projet d'orientation budgétaire.
- M. le Maire – Bien, donc au fond, vous avez pris la parole pour parler uniquement des questions nationales. C'est strictement contraire à l'éthique d'un conseil municipal. Ecoutez, je ne mets pas les bons et les mauvais points. Vous n'aurez pas de bonnet d'âne mais c'est tentant ! Faites l'effort, au-delà de la polémique entre nous, de faire le lien dans vos interventions entre les questions nationales et les questions locales. Je suis d'accord pour se nourrir d'une analyse nationale mais, enfin là, vous venez de faire une longue intervention politicienne. Elle peut avoir son utilité dans le cadre de votre parti, je le respecte, dans le cadre d'une campagne législative, je le comprendrais, mais dans le cadre d'un conseil municipal, vous devez faire le lien avec les affaires municipales. Je vous le dis, sur le plan du respect du mandat qui vous a été confié, cela pose un problème. Lorsque d'autres, y compris dans les rangs de l'opposition ou les sensibilités de la majorité, s'appuient sur des développements nationaux, c'est pour nourrir des conclusions locales. Je vous demande donc de faire cet effort. Sans quoi cela signifierait que vous êtes là pour défendre votre parti et non pas pour faire avancer l'intérêt général pour Nevers. Ce que je n'ose pas croire un seul instant. Bien, M. Montoille...

M. Montoille –

M. le Maire, je vois que vous ne pouvez pas vous empêcher de distribuer les bons et les mauvais points malgré tout. Pour revenir très rapidement sur un point de débat soulevé. Vous avez commencé à vouloir politiser ce débat, notamment à travers un petit commentaire complètement erroné de M. Corde. Je vais vous rappeler le bilan économique du gouvernement Jospin. On doit sûrement à M. Strauss-Kahn, finalement très respectable économiste de la gauche, une grande partie du problème actuel. A l'époque, effectivement, la dette était à 59 % du PIB. Cinq ans après, elle était toujours à 59 % malgré un taux de croissance de 4 %, un baril de pétrole à dix euros, un euro à 0,82 dollars, etc... La France avait un excédent commercial supérieur à l'Allemagne. Figurez-vous que les gouvernements Balladur et Juppé avaient bien fait leur travail ! La France était en bon état. Le gouvernement Jospin n'en a rien fait. Il a même dépensé à tout va, en embauchant notamment 8,5 % de fonctionnaires en plus dans le pays. Malgré les efforts de M. Sarkozy, puis de M. Hollande, cette hausse de masse salariale reste un des gros problèmes de notre pays aujourd'hui.

Revenons un petit peu à l'actualité et à la vie de notre commune. Malheureusement, ce soir, nous découvrons encore une fois qu'une des promesses de M. François Hollande n'est pas tenue. Effectivement, le chômage est en hausse, en hausse continue. Malgré tout ce que voulait nous faire croire M. Hollande, les ministres de Bercy, pourtant au nombre de six, n'arrivent pas à redresser la barre avec la politique menée à l'heure actuelle. M. Hollande essaie de changer de cap. Avant d'applaudir, j'imagine que cela en gêne plutôt certains. J'ai plutôt tendance à essayer de croire en cette nouvelle politique de M. Hollande mais, pour l'instant, le chômage est en hausse.

A Nevers, M. le Maire, vous nous montrez effectivement de beaux graphiques. Il est très intéressant de reprendre les DOB précédents. Lorsque vous nous dites qu'entre 2008 et 2014, vous avez diminué les emprunts d'un peu plus de 11 millions d'euros, le chiffre intéressant serait celui précédant l'exécution de 2008, c'est-à-dire entre 2007 et maintenant. A ce moment-là, le chiffre n'a pratiquement pas bougé. Votre diminution d'emprunt, comme vous dites, est en fait une simple vue de l'esprit. Je vous rappelle qu'il y avait eu un recours à l'emprunt en 2008 et 2009. Il était très, très massif. Vous l'avez effectivement fait diminuer mais par rapport à cet emprunt extrêmement massif. Le plus drôle ce sont vos critiques à l'égard de l'augmentation de la dette par M. Sarkozy lors de son plan de relance, alors que vous avez fait la même chose à Nevers, mais vous avez plutôt tendance à vous glorifier. J'ai tendance à dire que, finalement, la

pusillanimité, cinq ans après, il s'agissait d'une erreur. On le paie aujourd'hui.

M. le Maire, cher M. l'adjoint aux Finances, qu'est-ce qu'il ressort à Nevers au bout de six ans de mandat ? Des bâtiments publics sont très dégradés ; la mairie tient avec de la tôle ; le petit théâtre est fermé ; la Porte de Paris tient avec des filets ; pour trouver un arbre au square de la Résistance, il faut lever des dalles en cailloux ; la Place Carnot est plus triste que jamais ; l'avenue de la gare, pourtant première artère d'arrivée dans la ville, est sale. Malgré tout cela, les taux d'imposition sont les plus forts des villes de notre strate, dans notre secteur géographique. Grâce à Dieu, vous avez refusé d'augmenter les taux d'imposition, mais grâce à vos amis du gouvernement, grâce à M. Moscovici, l'impôt national a battu le record au-dessus de 45 % du PIB. C'est l'espèce de rebours du lapin. Le record était détenu auparavant par M. Strauss-Kahn, gouvernement Jospin. Grâce à M. Moscovici, avec l'action conjugée de M. Sainte-Fare Garnot et de M. Corde, nous, les habitants de Nevers, sommes pris en étranglement par l'impôt. D'ailleurs l'impôt rentre de moins en moins bien. C'est très malheureux et c'est bien symptomatique de la politique menée. Quand on fait le bilan, vous avez peut-être fait ce que vous avez dit pendant la campagne, mais c'est d'autant plus triste, c'est d'autant plus triste. Vous aviez dit pendant la campagne, et vous assumez l'avoir fait, garder les taux d'imposition au maximum et avoir la ville qui se dégrade.

Nous sommes de nouveau en période de campagne électorale. Comme par magie, les travaux se relancent à la caserne Pittié. Comme par magie, un gros projet de piscine à 25 millions d'euros est lancé. Vous n'hésitez plus à dépenser, à faire de l'esbroufe et à vous appuyer sur les finances de la ville, quitte à les mettre en péril, pour être réélu. M. le Maire, nous dénonçons justement cette profusion de projets mégalomanes, un peu comme ce centre commercial Carrefour Market en plein centre-ville. C'est un échec finalement. Nous sommes obligés de le dénoncer. Vous ne pouvez pas aller contre cela, c'est un échec et c'est factuel. C'est un constat, c'est un échec. Votre piscine, M. le Maire, est un projet démesuré. J'ai bien l'impression que cela va être un échec et il va mettre en péril les finances de la ville pendant un moment. Ce sont des projets mégalomanes, des projets démesurés pour la ville. Nous aussi, effectivement, nous voulons une nouvelle piscine mais nous la voulons à taille raisonnable pour Nevers et ses finances. Dans tous les cas, cette piscine ne doit pas empêcher la ville d'investir pour conserver le patrimoine existant, que ce soit la Maison des Sports, que ce soit

la Porte de Paris, que ce soit la mairie, que ce soit les rues de Nevers, que ce soit les quartiers périphériques de Nevers, etc...

M. le Maire –

Merci à vous. Je ne résiste pas, vous me connaissez. Juste sur un point, vous avez dit « Nous, les habitants de Nevers, nous sommes pris à la gorge », c'est cela ? Mais vous n'habitez plus Nevers, M. Montoille. Oui, j'ai un doute là-dessus. Bien. L'opposition veut-elle encore intervenir ? M. Martinat ? Oui bien sûr, on va donner la parole aux groupes au sein de la majorité mais est-ce que vous vouliez compléter votre propos ? M. Martinat...

M. Martinat –

M. le Maire, je comprends que vous soyez irrité dans mes propos de vérité. Le contexte national a changé et vous cautionnez le gouvernement dans son action. Vous êtes mal à l'aise par ses mesures anti populaires et, ceci, à l'approche des élections municipales. Une fois de plus, je regrette que ce débat arrive seulement au mois de janvier. Il aurait été préférable de débattre au 3^{ème} trimestre de l'année 2013, afin de définir le budget 2014 en fin d'année. Comme le fait d'ailleurs la majorité des entreprises. Mais je comprends ce retard. Vous attendiez la loi de finances 2014 pour savoir à quelle sauce vous alliez être mangé au travers de la baisse de dotation de l'Etat. La réponse, nous l'avons : une diminution de 4,20 % par rapport à 2013. Du temps de Nicolas Sarkozy, c'était un véritable scandale, vous ne pouviez pas faire votre budget, etc..., mais sous le gouvernement Hollande-Ayrault, tout va pour le mieux.

Vous nous annonciez des recettes fiscales sans augmentation des taux d'imposition mais vous persistez à vouloir augmenter les impôts par la revalorisation forfaitaire. Elle représentera une augmentation et une recette de 200 000 euros. Vous ne dites pas la vérité. Il y aura une augmentation d'impôts pour celui qui les paie. Je demande à chacun d'entre vous de vérifier votre avis d'imposition de la taxe foncière entre les années 2008 et 2013. Cela s'est traduit par une augmentation de 23 %, je répète 23 %. Vérifiez bien votre feuille et je vous demande d'apporter vos feuilles avec vous pour le budget primitif au 10 février. Malgré la situation tendue, au niveau des recettes, vous continuez de dépenser sans compter en annonçant une progression de près de 2 %, avec un pic à 2,5 % pour les charges à caractère général. Cela va imputer les dépenses afférentes aux associations. Mais où passe le budget de la compétence culturelle qui est désormais transféré à l'agglomération ? Votre président vous l'a préconisé : les collectivités locales sont tout particulièrement incitées à faire de l'économie. Les doublons, ces compétences

exercées à la fois par la municipalité et Nevers Agglo, doivent être mutualisés.

Concernant la section d'investissement, c'est un copié-collé par rapport à 2013. Je doute fort que vos projets cités soient une source d'attractivité pour notre ville. Je m'aperçois, M. le Maire, que vous ne maîtrisez pas l'endettement puisque vous êtes aux commandes depuis 2010. En 2011, le graphique indique 43,8 millions d'euros ; en 2012, le chiffre monte à 44,5 millions ; en 2013, ça monte à nouveau à 45 millions d'euros et la projection en 2014 sera de 46,5 millions. Pour les dépenses d'investissement, vous avez indiqué 11,6 millions d'euros en 2014 dans le dossier du conseil. Par contre dans votre présentation cinéma, tout à l'heure, vous avez indiqué 12,3 millions. Ce n'est pas sérieux. C'est plus 700 000 euros en huit jours ! Voilà mes réflexions.

Je vous rappelle la démographie de Nevers, sur les cinq dernières années. Je sais que cela vous déplaît à chaque fois mais je vous le rappelle. 2008 : 40 131 habitants ; 2010, M. Sainte-Fare Garnot vous avez été désigné maire : 36 762 ; et au 1^{er} janvier 2014, où vous êtes encore maire : 36 210. Cela continue, l'érosion s'accélère. Mais j'ai un remède pour inverser la tendance. Par contre, la courbe de chômage s'accélère. L'évolution du chômage est supérieure à la moyenne nationale. Voici mes réflexions sur le débat d'orientation budgétaire de notre ville.

M. le Maire –

Merci M. Martinat. Nous allons passer aux expressions du groupe communiste et je crois que nous avons une demande d'intervention de Mme Lemoine aussi. Peut-être d'abord Mme Lemoine, ensuite le groupe communiste...

Mme Lemoine –

Alors, avant de commencer, je voudrais dire quand même que je trouve indécent que l'opposition de droite se pose aujourd'hui en défenseur des salariés modestes, des petits retraités et du pouvoir d'achat. Ils ont sans doute oublié avoir été aux affaires précédemment, avec la même politique contre les classes populaires.

Voilà, maintenant je vais passer au débat d'orientation budgétaire tel qu'il est présenté dans le cahier du conseil municipal. Tout le préambule, l'environnement économique mondial et le contexte national, est là pour justifier la politique menée par le gouvernement socialiste. C'est le discours de tous les gouvernements de la bourgeoisie, qu'ils soient de droite ou de gauche, c'est celui du gouvernement Hollande-Ayrault. Il y aurait un retour à la croissance : mais de quelle croissance parlons-nous ? C'est celle exclusivement des profits, celle des

grands groupes, des banquiers et des spéculateurs. En 2012 déjà, les 500 plus grandes fortunes du pays ont augmenté leur richesse de 25 %. Depuis juin 2012, le CAC 40 a augmenté de 47 %. Où avez-vous vu des salaires, des pensions et des retraites bénéficier des mêmes hausses ? Ce discours est scandaleux. C'est un discours pour les possédants et exclusivement à leur service.

Vous reprenez aussi le fait que, depuis 2008, les dettes des Etats augmentent. Mais cette dette s'est nourrie principalement des cadeaux au grand patronat et aux banquiers, des intérêts faramineux que les banques prélèvent sur le budget de l'Etat qui a emprunté pour aider ces mêmes banques. Maintenant, ils ont reconstitué leur trésorerie et ils ont pu recommencer à spéculer tout azimut au risque de faire replonger l'économie mondiale. Pour moi, l'économie mondiale n'est pas sortie de la crise financière qui a démarré dans les années 2007-2008. L'indicateur le plus sûr de l'incapacité de l'économie capitaliste à amorcer une sortie de crise, le plus important du point de vue des travailleurs, est le niveau de chômage, nettement plus élevé qu'avant le début de cette crise. C'est aussi l'aggravation des conditions de travail et de salaire que la loi compétitivité a légalisée. Les travailleurs doivent aussi cette loi au gouvernement socialiste. Oui il y a la crise capitaliste, c'est-à-dire la lutte de classes que mène le patronat pour préserver ses profits, et le gouvernement la facilite.

Vous soutenez aussi la politique du gouvernement qui veut réduire la dépense publique de 50 milliards d'euros d'ici 2017. En fait, c'est le même discours qu'avant. Il faut faire des économies dans les services publics et les collectivités locales, dans la santé, dans les universités, dans les transports. Quand le gouvernement Sarkozy baissait, pour les mêmes mauvaises raisons, les dotations de l'Etat, vous n'aviez pas de mot assez dur contre cela. Vous le rappeliez sans cesse pour dénoncer cet état de fait, à juste titre. Maintenant le parti socialiste au gouvernement porte les coups et vous défendez ces mêmes baisses de dotations : 1,5 milliard pour 2014, la même chose pour 2015. Et comme le gouvernement précédent, vous voulez les faire accepter comme étant des efforts pour le bien public. Mais où est le bien public ? Vous ne parlez pas de celui des travailleurs qui s'enfoncent dans le chômage et la misère, vous parlez de celui des grands groupes financiers et des banquiers. Vous cautionnez et défendez tous les mauvais coups du gouvernement présent et précédent. Près d'un million de ménages, qui ne payaient pas d'impôts sur le revenu, sont devenus imposables, avec comme conséquence la perte ou la diminution de certaines réductions de tarifs et la suppression de l'exemption de la taxe d'habitation et de celle pour la télé. Vous

justifiez aussi l'augmentation de la TVA, cet impôt qualifié par vous, dans le passé, comme l'impôt le plus injuste qui soit. A juste titre, d'ailleurs, puisqu'il frappe au même taux les millionnaires et toutes les couches populaires.

Vous dites à propos de la politique du gouvernement : le Pacte de compétitivité et le Pacte de responsabilité offriront à l'économie française un bilan pluriannuel en faveur de l'attractivité économique des entreprises françaises et vous prenez l'exemple d'Airbus. Airbus est l'entreprise qui va bien, d'après vous, l'exemple de l'industrie française. Sauf qu'à Airbus, un plan prévoit 5 800 suppressions d'emplois. Dans la sous-traitance, 10 000 postes d'ingénieurs devraient disparaître d'ici 2015. Oui Airbus est un exemple significatif d'une entreprise qui marche bien, qui fait des profits et qui supprime des emplois. Licenciement d'un côté pour les travailleurs, augmentation de la fortune des plus riches d'un autre côté : cela illustre parfaitement la politique du gouvernement socialiste. Vous vous félicitez du récent Pacte de responsabilité : c'est-à-dire tout bonnement la suppression de 30 à 35 milliards de cotisations familiales payées par le patronat. Il peut se frotter les mains, il le réclamait depuis longtemps et les politiciens de la droite avec lui. Vous dites également, à propos des 6 milliards d'euros de maîtrise des dépenses de Sécurité sociale, que les mesures d'économie sont partagées entre tous les acteurs. De quel partage s'agit-il ? Le patronat a lui un nouveau cadeau de 30 milliards d'euros par la suppression de ces cotisations familiales patronales. Qui va payer ces 30 milliards maintenant ?

M. le Maire –

Même remarque, chère collègue, que tout à l'heure : les règles s'appliquent à tous. Je vous demande de faire le lien avec les questions municipales.

Mme Lemoine –

Je vais faire le lien. Mais vous savez, c'est absurde de ne pas faire de politique générale parce que, justement, le rapport d'orientation budgétaire, il est politique et général. Le budget des communes dépend directement de ces politiques générales. De plus, je reprends les termes que vous avez vous-mêmes rédigés dans le débat d'orientation budgétaire, dans les deux premières parties.

Concernant les 30 milliards d'euros de suppressions de cotisations familiales patronales, qu'en dit le patronat ? Par la bouche de Gattaz, le président du MEDEF, il ne faut pas commencer à mettre des contraintes aux entreprises. C'est dit pour les futures embauches. Pour financer cela, le gouvernement actuel annonce, comme le précédent gouvernement, des coupes

dans les budgets des services publics. Une nouvelle fois, la population laborieuse va payer et plutôt deux fois qu'une !

Dans votre projet de budget municipal 2014, vous vous targuez de ne pas augmenter les taux d'imposition une année de plus. Certes, mais ce n'est pas vrai pour la population car votre gouvernement va encore une fois augmenter les bases de l'impôt de 0,9 %, semble-t-il. Cela va augmenter les impôts locaux à payer et les travailleurs le voient. De même, vous dites que vous ne remettez pas en cause le niveau de service rendu à la population. Mais alors si c'est le cas, pourquoi les tarifs de tous les services municipaux augmentent-ils tous les ans ? Cette année comprise, surtout les tarifs des familles les plus pauvres... Ne dites pas non plus que votre politique a permis, j'ouvre les guillemets, « la préservation du pouvoir d'achat des habitants ». Ce n'est pas vrai : le pouvoir d'achat des ménages populaires diminue. L'augmentation des prix des services, l'augmentation des loyers que vous ne combattez pas, l'eau, les transports urbains : vous pourriez agir sur cela mais vous ne le faites pas. Quant aux salariés de la fonction territoriale en catégories B et C ont vu leurs salaires augmentés car, sinon, certains seraient passés en dessous du Smig. C'est tout.

Vous n'êtes pas sans savoir que des emplois sont menacés au *Journal du Centre*, à Forum ou à Trindade, voire à Selni ou à Philips où les jours de chômage partiel se multiplient. Le chômage est un vrai fléau pour la classe ouvrière. Les petits boulots et la précarité aussi. Les salaires sont bloqués alors que les cotisations prélevées dessus augmentent. A la fin du mois, des milliers de familles populaires sont à un euro près. Vous cautionnez le désengagement de l'Etat parce que ce sont les socialistes qui gouvernent et vous reprenez cette politique au niveau local. C'est inadmissible ! Ce gouvernement mène une politique anti-ouvrière. Il est à combattre comme un gouvernement de droite.

M. le Maire –

Merci beaucoup. Juste un point : vous avez construit toute la stratégie rhétorique de votre intervention sur un principe qui est que nous soutenons, dites-vous, un certain nombre de choses. Je suis désolé de vous dire que ce n'est écrit nulle part et ce n'est pas notre position. Nous ne sommes pas des béni-oui-oui ni du gouvernement d'aujourd'hui, ni bien sûr de celui d'hier. Voilà. Les données macroéconomiques incluses dans le document sont des données factuelles. Ne voyez pas dans la description des faits une adhésion quelconque. C'est dans l'expression politique. Jusque-là, nous n'avons pas eu de débat sur ces questions. Vous allez un peu vite en besogne. De la même façon que sur notre droite, on va un peu vite à la même conclusion.

Voilà. Je vais donner la parole à M. Manse qui l'avait demandée.

M. Manse –

Oui, M. le Maire, M. l'adjoint chargé des Finances, en lisant la note explicative accompagnant le débat d'orientation budgétaire, un point particulier a retenu mon attention. En effet, à la page 9 du document, je cite : « Les mesures d'économie de l'ordre de 15 milliards d'euros de la dépense publique, ces mesures seront partagées entre tous les acteurs : pour les administrations de la Sécurité sociale, l'économie ciblée devrait être de six milliards d'euros ». Ayant pu, au cours de ma carrière, siéger comme administrateur au sein de la Sécurité sociale, j'ai voulu savoir comment il était possible d'économiser six milliards. En lisant le rapport de la Cour des comptes, dont le président est M. Migaud, je m'étonne de la non publicité de ce document mais plus du tout en lisant ce rapport. Je cite : « La Cour des comptes considère que l'objectif de rattrapage des revenus des retraités par rapport aux actifs est atteint ». Elle propose donc dans son dernier rapport une hausse de l'imposition. Sur ce dernier rapport concernant la Sécurité sociale, la Cour des comptes préconise de faire davantage participer les retraités à la solidarité nationale. D'après ladite Cour, les différentes niches fiscales sociales qui s'appliquent aux retraités représentaient un manque-à-gagner de 12 milliards d'euros pour l'Etat et la Sécurité sociale. Or, les revenus des têtes blanches sont désormais légèrement plus élevés que ceux des actifs, et leur patrimoine beaucoup plus. Selon le président de la Cour des comptes, les retraités sont dans une situation financière plus favorable que les actifs, notamment les jeunes. L'objectif de ces avantages, qui était de réduire l'écart entre les actifs, est atteint. Regardons les mesures préconisées par la Cour des Comptes pour 2014. Supprimer progressivement l'abattement de 10 % alors qu'ils n'ont plus de frais professionnels fait gagner 2,7 milliards d'euros. Aligner le taux de la CSG appliqué aux pensions de retraite à celui des actifs, ce qui soumettrait les huit millions de retraités aujourd'hui assujettis à une CSG de 6,6 à un taux de 7,5, fait gagner 1,2 million d'euros. Les 585 000 particuliers employeurs de 70 ans et plus qui bénéficient d'une exonération des cotisations patronales se la verraient supprimée : le gain escompté est de 380 millions d'euros. Il est vrai qu'un chirurgien, un ingénieur ou un pilote d'avion en retraite est en situation plus favorable qu'un jeune actif qui bosse 34 heures par semaine. Voilà bien une injustice de taille ! Autre injustice, la majorité des retraités ont plus de patrimoine à 70 ans qu'à 30 ans. La belle affaire ! C'est vrai aussi pour les honteux retraités ayant connu l'époque « travailler plus pour gagner plus » : 48 heures hebdomadaires et 3 à 4 semaines de congé. Ils ont préparé leur retraite en économisant, ces cheveux blancs, en regard des 35 heures, 5 semaines de

congé et de RTT. Mais il faut également éviter de parler des autres retraites. Et en cela, le président de la Cour des comptes est muet : les régimes spéciaux de ceux qui partent à 50 ans, de ceux qui partent à 65 ans, de ceux qui partent avec 75 % du salaire des six derniers mois, alors que d'autres partent avec 50 % du salaire moyen des 25 dernières années, les députés européens qui ne paient pas un centime de CSG, des journalistes avec 30 % d'abattement fiscal que le précédent gouvernement.

M. le Maire –

Même remarque, cher collègue.

M. Manse –

Mais je vais y arriver à la conclusion.

M. le Maire –

J'espère que vous allez y arriver !

M. Manse –

Voilà où trouver les six milliards d'euros pour les administrations de la Sécurité sociale. Ils seront trouvés. C'est pour cela, M. l'adjoint aux Finances, que le contexte national que vous soulignez en page 9 sera tenu, mais à quel prix ? Si nous nous fions aux dernières prévisions budgétaires, les rentrées fiscales sont décevantes. Le déficit public, qui intègre les comptes de la Sécurité sociale et des collectivités, sera connu fin mars. Le gouvernement table toujours sur un taux de 4,10 %. Les dotations et compensations de l'Etat diminuent de 4,20 %. Alors j'en arrive à ma conclusion. Avec le programme ambitieux de cette majorité (piscine, rugby, TGV et Magny-Cours), cette maîtrise des dépenses et des coûts de fonctionnement tiendra-t-elle ? Première question. Sans doute ! Si tel n'était pas le cas, l'optimisme de vos conclusions, page 19, serait caduc. L'attractivité de la ville déclinerait. Les citoyens de Nevers souffriraient et il se produirait un renforcement du rejet vis-à-vis des élites et des politiques. Fin mars, vous aurez les chiffres exacts du déficit public. C'est pour cette raison que je m'interrogeais, justement je pense, et je vous pose cette question. Si la mise en place des préconisations de M. Migaud n'était pas acceptée par le gouvernement, il faudra bien trouver ailleurs ces six milliards. Une baisse des dotations et compensations est donc prévisible. Quel sera son impact sur la gestion de notre bonne ville de Nevers ? Merci.

M. le Maire –

Bien. Merci. Mme Lemoine veut rebondir.

Mme Lemoine –

Quand vous dites que vous ne soutenez pas la politique du gouvernement socialiste, je vais simplement prendre une phrase qui est page 15, dans le DOB : « En outre, le Pacte de compétitivité et le Pacte de responsabilité offriront à l'économie française un plan pluriannuel en faveur de l'attractivité économique des entreprises françaises, à l'instar d'Airbus ». Moi j'appelle cela un soutien.

M. le Maire –

Vous vous trompez, voilà c'est tout. C'est un fait que le Pacte de responsabilité est fait pour renforcer l'attractivité économique de nos entreprises. Pour être exact ce serait leur compétitivité. C'est un fait. Il s'agit de leur permettre d'exporter mieux et donc de se situer mieux sur la compétitivité internationale. C'est un fait. Nous n'avons pas dit que nous applaudissions des deux mains. Peut-être avez-vous une habitude de pensée ou peut-être de rédaction de tract qui vous amène à lire les choses ainsi mais ce n'est pas le cas. Je donne la parole au groupe communiste. Quel est son orateur ? C'est M. Lebatteur, vous avez la parole...

M. Lebatteur –

M. le Maire, chers collègues, tout d'abord je remarque également, comme l'a fait notre collègue Geneviève Lemoine, le grand moment de démagogie de l'opposition municipale auquel nous venons d'avoir droit. Cela n'empêche pas d'ailleurs la droite d'exprimer au plan national son accord avec les décisions gouvernementales d'inspiration libérale. Et il ne suffit pas de voter dans une assemblée pour dévoiler les raisons de son vote, c'est ce qui sépare d'ailleurs les députés Front de gauche de ceux de la droite.

Concernant le débat d'orientation budgétaire, la présentation faite dans la note confirme la persistance de la crise, sans dire qu'elle résulte d'un choix politique. Il laisse les riches s'enrichir toujours plus, alors que le reste de la population s'appauvrit. Ce choix politique persiste, je dirais même qu'il s'amplifie. En effet, l'Etat prévoit 30 milliards d'économies pour 2014, sur le dos de la population, pendant qu'il en donne au moins autant à ceux qui n'en ont pas besoin, et ce sans contrepartie. Ainsi en est-il du crédit d'impôt compétitivité emploi, le CICE, un cadeau de 20 milliards aux entreprises, alors que le gouvernement prélève 1,5 milliards d'euros en 2014 sur la dotation de l'Etat aux collectivités. La TVA a augmenté en ce début d'année réduisant de 6 milliards d'euros le pouvoir d'achat, en particulier des ménages modestes. Cette TVA, impôt particulièrement injuste, copie de la gabelle sous l'Ancien Régime, pèse 11,5 % pour une famille aux revenus de 20 000 euros par an et seulement de 7,5 % pour un ménage avec des revenus de 100 000 euros par an.

Sur le contexte international, M. le Maire, vous citez une reprise économique dynamique aux Etats-Unis. Pour autant, vous savez que cette reprise s'accompagne d'un endettement grandissant, à concurrence d'environ 400 millions d'euros par jour. Quel est alors l'objectif de l'austérité européenne pour réduire la dette et les dépenses publiques puisque, d'après l'aveu de la Commission européenne elle-même, la France a perdu 5 points

de croissance entre 2011 et 2013 à cause de ces politiques d'austérité ?

Concernant le contexte national, nous sommes là, si j'ose dire, dans le dur puisque nombre de mesures gouvernementales récentes impactent directement la vie de nos concitoyens, les services publics et les collectivités territoriales. Vous énumérez un certain nombre de ces mesures, sans autre commentaire d'analyse, c'est pourquoi vous me permettez de livrer les réflexions qui me sont venues à la lecture de ce chapitre. La ville de Nevers n'est pas, il me semble, une république autonome. Il y a quelques jours, Mme la Députée de la circonscription a déclaré lors de ses vœux : « Certes le chemin est difficile mais il n'y a que cette voie pour sortir le pays des difficultés ». Je revendique le droit d'avoir un avis différent. Au contraire, nous considérons que c'est justement cette voie de l'austérité qui déprime toute l'économie et qui entraîne l'Europe entière dans une spirale, allant de désastres sociaux en catastrophes politiques. Vous citez le chômage élevé et une faiblesse de la consommation des ménages parmi les causes de la croissance atone dans notre pays. Effectivement, le chômage et la baisse du pouvoir d'achat pèsent sur la consommation des ménages. J'attire simplement l'attention sur le fait que la Bourse de Paris a progressé de 18 % en 2013, alors que dans le même temps le chômage lui augmentait du même niveau. L'ennemi c'est donc toujours la finance.

Le Front de gauche propose cinq mesures pour relancer l'emploi sans attendre une éventuelle reprise de la croissance : l'interdiction des licenciements boursiers ; l'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat populaires ; le renforcement de l'emploi en augmentant les effectifs des trois fonctions publiques à hauteur des besoins et en transformant les postes sous contrat en emploi statutaire ; une nouvelle réduction du temps de travail puisque l'application des 35 heures a généré environ 500 000 emplois dans le secteur privé ; et, à condition de remplacer les gains de productivité à tout prix et la rentabilité financière immédiate par la qualité et l'utilité sociale, la transition écologique peut créer quatre millions d'emplois en 20 ans. Ce serait plus efficace que le CICE dont l'objectif en termes d'emploi génère un coût par emploi de l'ordre de 600 000 euros. Les 20 milliards d'euros par an devraient se traduire par 150 000 créations d'emplois sur cinq ans, selon l'Observatoire français des conjonctures économiques. D'autant que le CICE, dont 90 % du bénéfice n'ira pas à l'industrie, pèsera sur la consommation des ménages puisqu'une partie de son coût sera financée par la hausse de la TVA dont je viens de parler. Pour mémoire d'ailleurs, la TVA a été créée en 1953 afin, déjà, d'alléger les charges des entreprises. Elle représente aujourd'hui

environ 48 % des recettes du budget, 24 % pour l'impôt sur le revenu et seulement 18 % pour l'impôt sur les sociétés. En abordant le Pacte de compétitivité, vous parlez du bienfait, comme cela a déjà été dit, pour les entreprises françaises, à l'instar d'Airbus. En lisant ce passage, j'ai eu en mémoire un récent article sur les quelques 500 000 dispositifs d'aides fiscales aux entreprises que le Conseil national de l'industrie estime à environ 110 milliards d'euros, soit 5 % du produit intérieur brut, auquel on ajoute les 20 milliards d'euros du CICE, les 7 milliards d'euros pour la recherche et les 30 milliards d'euros d'exonération du financement de la politique familiale...

M. le Maire – Cher collègue, vous êtes dangereusement confronté à la même remarque que pour tout le monde...

M. Lebatteur – Oui effectivement mais comme l'ont dit certains de mes collègues, je suis la note de présentation du débat d'orientation budgétaire, n'est-ce pas...

M. le Maire – Veuillez à ce que le lien soit fait avec les affaires communales...

M. Lebatteur – Mais je vais y arriver, attendez.

M. le Maire – Je vous fais confiance.

M. Lebatteur – Il n'est que 20h25... Si effectivement la voie est difficile, cela ne l'est pas pour tout le monde. A l'exemple des 43 milliards versés aux actionnaires du CAC 40 en 2013, je pense qu'il existe d'autres voies que l'austérité salariale et sociale pour sortir le pays de la crise : opposer par exemple un pacte de responsabilité et un pacte de solidarité, se baser entre autres sur une plus grande justice fiscale pour laquelle le Front de gauche a lancé des états généraux. Ils ont mis en débat des propositions telles que reconstruire un impôt sur le revenu réellement progressif ; mettre en place un impôt progressif sur les sociétés ; mettre à plat le système d'exonération fiscale et sociale des entreprises ; un plan de lutte contre l'évasion fiscale ; un nouvel impôt territorial des entreprises taxant leurs placements financiers ; instaurer un impôt sur la fortune au barème rehaussé ; réduire la pression fiscale sur la consommation par exemple la TVA et mettre en place un pôle public bancaire en orientant l'argent vers la création d'emplois et de richesse utile plutôt que vers la spéculation. Face aux gaspillages des deniers publics en faveur du capital, l'avenir n'est pas à réduire les dépenses de l'école, de la protection sociale, de l'indemnisation des demandeurs d'emploi ou des collectivités locales, il faut aller chercher l'argent où il est. Les mesures d'inspiration libérale prises récemment dans notre pays pèsent sur le budget communal puisqu'il est prévu, dans la note qui nous a été

présentée, une reprise d'équilibre sur provision d'environ 700 000 euros, et donc sur les attentes de la population vis-à-vis de la commune. Nous subissons une conséquence directe des choix gouvernementaux.

Vous dites que les charges d'exploitation en 2013 sont au même niveau que 2007. Vous en concluez que l'économie réalisée représente plus de 6 millions d'euros, sans pour autant remettre en cause le niveau de service rendu à la population. Si tel est le cas, on pourrait extrapoler en estimant que la réduction budgétaire décidée par le gouvernement n'aurait également pas d'effet sur les services publics d'Etat et sur l'aide aux collectivités locales. Or la réalité est différente puisque nous constatons qu'il manque au moins 700 000 euros pour boucler notre budget 2014, du fait de la baisse des dotations et de l'augmentation de certains postes de dépenses. A une moindre échelle, les économies réalisées ont un impact sur le service public local et sur notre réponse aux besoins locaux. C'est pour cette raison que nous n'adhérerons pas à une politique communale reproduisant à l'échelle locale l'austérité gouvernementale.

Des possibilités de recettes supplémentaires existent, en particulier dans le cadre d'une refonte de la fiscalité locale. Elle pourrait, par exemple, s'articuler autour de deux axes importants : la création d'un nouvel impôt local des entreprises et la réforme de la fiscalité locale des personnes. La première se base sur trois points : les actifs immobiliers, les équipements et biens mobiliers et matériels et surtout les actifs financiers des entreprises. Près de 5 milliards d'euros, en 2011, selon les comptes de patrimoine des sociétés non financières, seraient taxés nationalement à un taux unique, par exemple 0,5 %. La redistribution de la recette générée se ferait par fonds de péréquation affecté aux communes, en fonction de leur nombre d'habitant et de critères sociaux. Ceci participerait aux recettes communales à hauteur, en moyenne, de 360 euros par habitant et par an. Notre dette par habitant est, comme indiqué tout à l'heure, de 1 174 euros, chiffre de 2013. Concernant le deuxième axe, la réforme de la fiscalité locale des personnes peut limiter la taxe d'habitation dans une fourchette de taux allant de 18 à 25 %, selon le revenu disponible de chaque ménage. En cas de victoire de la liste que vous conduisez, M. le Maire, les futurs élus communistes et apparentés entendent verser tout ceci au débat afin de combattre, entre autres, la loi de l'argent et les politiques d'austérité, et de travailler à appliquer une sorte de bouclier social communal, financé par un prélèvement sur la spéculation et les profits. Pour bien se comprendre, les choix budgétaires difficiles que nous sommes amenés à prendre à Nevers ne sont pas en cause. Nous les

partageons dans ce contexte que nous subissons. Ce qui est en cause, c'est ce tour de vis permanent qui met les collectivités dans des situations impossibles ! Nos moyens budgétaires sont en chute alors que les besoins de la population qui souffre de la crise sont en hausse. Il y a 15 jours, la région Bourgogne, pour la première fois, a dû voter un budget en baisse de 27 millions d'euros remettant en cause, entre autres, la rénovation du restaurant universitaire de Nevers. François Hollande nous a annoncé, lors de ses vœux, que pour les collectivités, cela allait continuer de plus belle. Ce n'est pas juste, ni socialement ni économiquement, quand on sait que les collectivités représentent près de 75 % des investissements publics en France.

Enfin, le dernier paragraphe de la note de présentation comprend des axes de travail partagés par les futurs élus de notre groupe. Ces axes seront déclinés, plus en détails, dans le programme de la liste, dans le cadre de la campagne électorale pour les élections de mars prochain. Je ne vais donc pas les développer avant l'heure.

M. le Maire –

Merci beaucoup. Bien, après ce vaste tour de piste, nous allons apporter quelques éléments soit de réponse, soit de débat. Et puis, si vous l'estimez nécessaire, nous ferons un petit tour de piste complémentaire. J'espère qu'il sera moins bavard et surtout plus local. M. Corde...

M. Corde –

M. le Maire, merci. Je remercie d'abord tous les participants de leurs interventions parce que cela va me permettre de répondre, pas en totalité à tout ce qui a été dit évidemment. Je n'aurais pas la prétention d'être le grand connaisseur de toutes les affres des politiques économiques qui se pratiquent ici ou là. En revanche, je sais une chose et cela concerne Nevers. A Nevers, quelles que soient les difficultés que nous ayons, nous avons maintenu notre bouclier social. Je vais le redire parce que j'entends effectivement les remarques faites, notamment sur notre gauche, sur une partie de la population qui souffre. Nous en sommes bien conscients. Nous avons maintenu, M. le Maire, le bouclier social. Vous avez souhaité que nous le maintenions, il est le suivant. Je rappelle que ce n'est pas obligatoire pour une collectivité. Nous aurions pu faire des économies. Nous ne les avons pas faites là. C'est le soutien indéfectible aux associations de solidarité, les « Acteurs Solidaires En Marche » notamment, l'Épicerie Solidaire. C'est également le soutien à tous les centres socioculturels de la ville, dans les quartiers. Ils font un travail extraordinaire au quotidien pour les personnes les plus modestes et les plus en difficultés. C'est quasiment un million d'euros par an. Je vais les citer puisque vous m'en donnez l'occasion : le centre socioculturel de la Baratte, des Bords de

Loire, du Banlay, du centre-ville et le centre Stéphane Hessel. Voilà un investissement social qui répond à l'urgence sociale. C'est aussi la cantine scolaire. Nous ne sommes pas obligés de financer la cantine scolaire, et qui plus est, avec une exigence qualitative importante. C'est près d'un million d'euros par an. Cela permet aussi à des enfants qui ne pourraient pas manger de manière équilibrée chez eux d'avoir un tel repas. C'est bien évidemment, avec tout cela, les centres de loisirs qui permettent à nos jeunes têtes blondes et aux parents qui travaillent de pouvoir laisser leurs enfants en toute sécurité. C'est le soutien au CCAS : 3,7 millions d'euros. Cela concerne nos jeunes, la petite enfance, les crèches, dieu sait que c'est important les crèches et dieu sait que dans d'autres collectivités la demande de crèche est extrêmement forte. A Nevers, nous y répondons de très belle manière. M. Warein pourra compléter. C'est aussi la solidarité envers les aînés. Voilà notre budget communal de bouclier social : il n'a pas diminué avec la crise.

Sur le fond, maintenant et par rapport à toutes les interventions, j'ai d'abord été surpris, mais finalement peut-être pas tant que cela, que la droite n'ait pas de discours cohérent, c'est-à-dire unique. Nous avons effectivement entendu des interventions qui ciblaient quelques demandes d'éclairages ici ou là mais globalement pas d'orientation budgétaire en soi. Alors dans le désordre, pour Mme Frémont, la dotation solidarité urbaine, la DSU, c'est l'un des mécanismes de la péréquation verticale opérée par l'Etat. Elle existe aussi en version rurale, c'est la dotation de solidarité rurale. En fonction de certains critères, vous êtes éligible ou non à cette dotation de péréquation. Elle n'est pas systématique, vous ne l'avez pas *ad vitam aeternam* puisque les critères changent chaque année. Il y a le potentiel financier, il y a le rapport de logements sociaux sur le logement total, enfin il y a plusieurs critères qui font que vous êtes éligibles ou pas à cette dotation. Nous sommes éligibles. Nous la prenons bien volontiers. Concernant M. Cordier, vous dites qu'il y a tromperie sur les impôts et M. Martinat demande à ce que nous regardions la feuille d'impôt. Regardez votre feuille d'impôt : le taux était de 28,18 % en 2008, il est toujours de 28,18 % en 2014. Il n'a pas changé.

Vous avez ensuite fait le lien entre impôt, démographie et attractivité. Je voudrais rappeler ici, et je ne suis pas là pour le nier du tout, la déprise démographique est une vraie question. Elle existe, nous n'allons pas la nier. Simplement, j'en ai un peu marre quand même, je le dis comme cela, de l'instrumentation politique de ce fait sociologique, sociétal qui dépasse largement les clivages politiques. Je suis un peu marri que l'opposition, finalement, n'ait fait que sauter sur son fauteuil en hurlant comme des cabris, pas « l'Europe, l'Europe » en

l'espèce mais « démographie, démographie, démographie » ! Dans un article du *Parisien*, sorti il n'y a pas très longtemps, il y avait Bourges dans le flop démographique. Je vais refaire l'exercice de la dernière fois parce qu'il doit nous inviter, au fond, à un bon débat d'orientation budgétaire. Comment trouvons-nous des réponses à cela ? Nous vous avons donné nos réponses, vous nous n'en avez pas donné, dont acte. Je reprends les chiffres de la démographie. J'ai intégré ceux de 2013 sur les quelques cinq dernières années puisque la méthode de comptage de l'INSEE a changé à partir de 2010. 2013, en fait, correspond aux chiffres de 2011 qui rentrent en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2014. Donc 2014, c'est déjà 2011. Il y a déjà un effet retard. Je peux commencer par Nevers puisque nous y sommes : c'est moins 4 % de population. Je continue : j'ai pris ce qui est autour de nous. Mâcon, et nous l'avions évoqué avec M. Martinat la dernière fois car Mâcon gagnait des habitants, perd cette année avec moins 0,6 %. Ils étaient positifs l'an dernier. Vichy moins 1,7 % ; Troyes moins 2,8 % ; Châlons-en-Champagne moins 2 % ; Blois moins 3,3 % ; Châteauroux moins 3,4 % de population ; Chalon-sur-Saône moins 3,8 % de population ; Auxerre moins 5,5 % de population ; Montluçon moins 4,1% ; Moulins, moins 6,3 %. Moulins vient de passer sous la barre des 20 000 habitants.

- M. le Maire – Vous vous souvenez que Moulins est une ville de droite...
- M. Corde – ... et Bourges moins 6,1.
- M. le Maire – Et Montluçon aussi. Vous politisez ce débat et le sens de l'intervention de notre confrère c'est justement de le dépolitiser.
- M. Corde – Je ne dis pas que ce n'est pas important, j'essaie de remettre un petit peu de perspective sur cette vraie question démographique. Vous n'avez peut-être pas entendu : Bourges moins 6,1 % de population. Nous sommes bien ici sur la question des villes centres par rapport à l'étalement urbain. L'Agglo s'en est occupée avec le SCOT qui prévoit de lutter contre l'étalement urbain. C'est aussi la question des villes du centre, du centre de la France.

Il a été fait allusion ensuite à la question de l'endettement. Je veux bien que vous me disiez que ce n'est pas vrai mais il existait bien 57,7 millions d'emprunts en 2008. C'est un fait. Il est aujourd'hui à 46 millions, c'est un fait aussi. Vous pouvez voir les choses par toutes les lorgnettes que vous voulez, ces deux chiffres restent absolument évidents. Concernant la question de la dette par habitant, la dette se paye un jour. Oui, elle se paie un jour. D'où notre stratégie de limitation absolue du recours à l'emprunt. Le problème d'un emprunt, c'est qu'il

faut le rembourser. Il est facile d'emprunter mais rembourser c'est plus compliqué. A Nevers, vous l'avez vu, nous avons diminué l'endettement par habitant. Qu'en est-il des autres villes qui, elles, ont fait d'autres choix ? A mon avis, pour certaines, ce sera très dur. Dans tous les cas, je sais qui va payer au final et je sais qui va payer par l'impôt, par la baisse de l'investissement. Ce sont leurs habitants. Ne nous y trompons pas ! Mâcon c'est une dette de 1 273 euros par habitant ; Epernay 1 429 euros ; Auxerre 1 475 euros par habitant (déjà 300 euros de plus par habitant) ; Chalon-sur-Saône 1 567 euros par habitant ; Epinal 1 581 euros ; Chaumont 1 659 euros par habitant ; Vichy 1 847 euros par habitant. Vichy a quasiment 14 000 habitants de moins que nous. Ils sont à 25 000 habitants et ils ont exactement le même niveau d'emprunt. Continuons : Bourges 1 933 euros par habitant ; Montargis 2 071 euros par habitant. Je sais qui va payer la facture. Nous pouvons nous féliciter, je pense collectivement, du fait que le recours à l'emprunt soit une chance pour l'avenir. Il n'obère pas l'avenir justement.

Quant à la question des impôts, nous les baisserons et nous le ferons. Il faut avoir un petit peu de recul par rapport à la taxe foncière parce que les chiffres peuvent mentir. Je ne vous en donnerai que trois. Effectivement, Dijon a une taxe foncière inférieure à la nôtre, elle est de 27,5 %. Il y a un mais. Le mais c'est que la communauté urbaine de Dijon prélève un impôt sur la taxe foncière des habitants. Or, je rappelle qu'à l'agglomération, c'est 0 %. C'est $28,18 + 0 = 28,18$ %. A Dijon, le taux, encore faible, est de 0,6 %. Cela donne quasiment le taux de Nevers. Si je prends Chalon-sur-Saône, c'est 27,26 % auquel vous rajoutez 2 % prélevés par l'agglomération, donc 29,26 %. Ils passent devant nous. Je prends Sens, il faut que je monte parce que c'est haut : 27,01 % de taxe foncière mais 6,19 % par l'agglo, total 33,20 %. Je pourrais multiplier les exemples. Il faut avoir une vue du bloc communal, ville + agglo. Je ne dis pas que nous sommes les champions de la terre et que nous allons nous faire dépasser par tout le monde. Ce n'est pas vrai mais si vous n'envisagez pas ce bloc communal, parce qu'au fond ce sont les mêmes qui paient, vous avez une vue un peu déformée des choses. Voilà les quelques réponses que je pouvais faire.

Oui, M. Martinat, vous nous avez juste fait une allusion au transfert de la culture pour en savoir plus. Je n'ai pas compris si vous vous étonniez du fait que nous ne payons plus ?

M. Martinat –

[Explications non audibles]

M. Corde –

J'ai compris. J'espère que vous n'avez pas en tête l'idée que le transfert est net. Vous savez bien que la dépense diminue mais nous avons une recette en moins puisque le transfert de compétences implique aussi le transfert de financement. Pour le reste, il y a des petites questions. Je propose de les revoir lorsque nous aurons le débat sur le budget. A ce moment-là, nous aurons clairement les lignes comptables. Ce sera sans doute plus éclairant avec les chiffres de la maquette M14.

M. le Maire –

Oui, M. Martinat, lorsque nous transférons la culture, ce n'est pas nous transférons la compétence et c'est l'agglo qui paie. Je regrette qu'au bout de tant d'années de présence dans ce conseil vous n'avez pas compris cela. Nous transférons la compétence et les dépenses que nous avons avec. C'est donc retranché de notre dotation de solidarité communautaire. L'argent que l'agglomération verse à la commune de Nevers se voit obérer de la part qui sert à financer la compétence et qui devient d'agglomération.

Nous allons, si vous le voulez bien, continuer à donner la parole à la majorité. Il faut bien que cela arrive un peu dans ce conseil. Mon adjoint à l'urbanisme M. Boidevezy et ensuite Mme Fleury.

M. Boidevezy –

Ce sera un petit intermède, M. le Maire, rassurez-vous. Vous avez constaté Mme Frémont que vous n'étiez pas la seule à ne pas voir très, très clair dans ces questions budgétaires. Au moins, vous, vous ne faites pas semblant. Je remercie M. Corde de nous avoir livré ce tableau. Ces chiffres font tomber, quand même, quelques idées reçues. Par ce petit intermède donc, très court, je veux souligner quelques données qui ne sont contestées par personne ici. Vous pourrez les utiliser, Mme Frémont, mais les uns et les autres pendant la campagne à venir. C'est du sûr. Vous avez donc compris que la ville de Nevers n'a jamais contracté d'emprunts toxiques. Il n'y a pas eu d'emprunts toxiques à la ville. La ville de Nevers n'a jamais été sous tutelle. La ville de Nevers n'est toujours pas sous tutelle. Ce sont des choses faciles à retenir et à répéter pendant la campagne ! Depuis le début de ce mandat jusqu'à aujourd'hui, la dette a diminué. Selon les indicateurs officiels et objectifs, tels que le ratio Klopfer, les finances de la ville sont saines au sens qu'il n'y a pas d'entourloupes, qu'il n'y a pas d'inconnues. A l'heure de ce débat d'orientation budgétaire, ce point de bilan, en cette fin de mandat, mérite d'être souligné. Ne serait-ce qu'en termes de gestion, sans parler politique pour une fois dans cette enceinte, par les temps qui courent, M. le Maire, c'est un point de performance de pouvoir dire ce que je viens d'énumérer de manière très simple sur ce mandat. C'est un point de performance, mais aussi une marque de compétence en ce qui

vous concerne, M. le Maire, et peut-être aussi un peu votre équipe. Au-delà des débats politiques, je le répète, cette notion de compétence du maire ne me semble pas négligeable.

M. le Maire –

Merci à vous. Mme Fleury, vous avez la parole.

Mme Fleury –

M. le Maire, après la litanie que nous a infligée l'opposition, je voudrais souligner combien le budget dessiné ici est un budget qui dit bien ce que nous sommes. Nous sommes de gauche et c'est donc normal que la droite ne comprenne rien à ce budget. Il est bon de redire ici notre fierté d'appartenir à cette famille politique, une famille politique qui a bien géré Nevers. C'est vrai, cela embête beaucoup nos collègues de l'opposition. La preuve c'est que nous avons su tenir nos engagements, comme l'a rappelé notre collègue Patrice Corde. D'ailleurs, la droite est très forte pour donner des leçons mais j'aimerais bien qu'elle nous explique quel mot elle ne comprend pas dans la phrase « diminution de notre dette », quel mot la droite ne comprend pas quand il s'agit de « maîtrise de nos dépenses », quel mot ne comprenez-vous pas, messieurs de la droite et madame, dans « augmentation de nos investissements », dans « stabilité de nos taux de fiscalité ». Ce sérieux, ce savoir-faire nous permet d'agir sur le réel. Dans un contexte de crise, notre capacité d'action est préservée. Ce budget permet non seulement la mise en œuvre des outils indispensables pour le développement de notre ville mais aussi le financement de nos priorités, l'éducation, la culture, tout ce qui fait de la cohésion sociale et la proximité. C'est un budget de justice et de solidarité. Il nous permet de faire des choix judicieux pour améliorer réellement les conditions de vie des habitants. Je pense évidemment à toutes les actions de proximité que nous avons menées avec les habitants. Messieurs de l'opposition et surtout madame, effectivement c'est le « avec » qui doit beaucoup vous gêner puisque non seulement, nous, nous écoutons les habitants mais nous les entendons. Et ils nous en savent gré. Je veux dire ici la fierté que nous avons également de savoir agir de cette manière. Nous avons su combattre la fatalité de la crise avec courage et volonté. Et je trouve plutôt rassurant que la droite, tout à sa vanité, ne trouve aucune vertu à ce budget. La droite qui, à Nevers, a toujours su railler, moquer, inquiéter, dénoncer, vilipender et polémiquer mais qui n'a jamais su formuler aucune proposition pour le développement de notre ville et l'avenir de ses habitants.

M. le Maire –

Merci à vous. Merci Mme Fleury. Mme Massicot, vous avez la parole.

Mme Massicot –

Bien, on va continuer. Je souhaiterais rappeler que ce DOB va dans le sens de l'intérêt général. Comme l'ont effectivement

rappelé mes collègues, comme l'a rappelé Patrice Corde avec le bouclier social, nous proposons des orientations fortes au service de la population. L'éducation et la jeunesse sont pour nous les piliers d'une société juste. Nous le savons et nous orientons nos choix au service de la réussite et de l'épanouissement de tous. En effet, nous faisons le choix de privilégier d'abord l'action éducative, pour prendre soin de nos enfants, de notre cité et répondre aux attentes des familles. Nous portons une attention particulière à une action éducative de qualité pour tous, nous en avons beaucoup parlé durant cette année afin que chacun soit dans les meilleures conditions d'apprentissage. Au-delà du contenu pédagogique réservé à l'Education nationale, notre volonté politique dépasse, nous le savons, les compétences obligatoires d'une collectivité. Nous avons eu l'occasion cette année, durant toute cette période de concertation autour des rythmes scolaires, de rappeler tout ce que la ville fait en matière d'éducation. Certains de nos concitoyens ont effectivement été surpris de voir toutes ces actions politiques qui font vraiment partie du choix et de notre volonté. Par ailleurs, j'ai souvent rappelé qu'en matière d'accompagnement de la jeunesse, nous allons beaucoup plus loin dans l'esprit de la coéducation. Notre volonté, réaffirmée ici à travers le DOB et présentée par mon collègue Patrice Corde, est de toujours aller de l'avant au service des enfants et des jeunes de notre ville. Et je me félicite, en tant qu'adjointe au maire déléguée à l'Action éducative et à la Jeunesse, que ces politiques soient à nouveau confortées. Merci.

M. le Maire –

Merci à vous Mme Massicot. Mme Ombret, je vous en prie...

Mme Ombret –

M. le Maire, chers collègues, je souhaiterais intervenir sur une orientation qui concerne les perspectives d'investissement, en particulier les projets estimés à hauteur de 8,1 millions d'euros en 2014. Parmi lesquels figure évidemment le centre aquatique. Je suppose que le centre aquatique a été évalué à partir de l'étude menée. Elle me paraissait tout à fait sérieuse puisque le cabinet avait eu la responsabilité, notamment, de la piscine olympique de Dijon. Il estimait ce centre aquatique à hauteur de 20-24 millions d'euros, avec un coût annuel sur 25 à 28 ans de 1,5 million d'euros pour le budget communal, soit à peu près l'équivalent du budget dédié à la voirie. C'est donc un projet important pour les Neversois. Il me semble que l'article du *Journal du Centre* du 20 janvier met un peu de confusion. Je souhaiterais que nous puissions rassurer les Neversois, leur expliquer où en est la procédure de marché public et leur garantir que le cadre et le contexte de ce marché, sa mise en œuvre, soient irréprochables aujourd'hui.

M. le Maire –

Vous posez la même question que Mme Boirin et c'est prévu à la fin du conseil. Pas d'inquiétude et vous serez rassurée tout à l'heure. Très bien. Nous allons maintenant conclure ce débat avec quelques éléments personnels. D'abord, je vous remercie d'avoir eu ce débat. Il était à mon sens trop tourné vers les questions nationales mais c'est sans doute aussi l'expression d'une difficulté de notre opposition à s'ancrer dans nos questions locales. C'est un fait, c'est ainsi.

Quelques éléments principaux me paraissent devoir être retenus. La première des choses, à l'adresse de la droite neversoise, c'est malheureusement de noter un manque de sérieux dans la manière d'aborder ce débat : pas de travail municipal, pas de travail budgétaire, pas de travail financier, ni en commission ni par des propositions ce soir. C'est l'expression d'une droite neversoise qui s'est divisée, fracturée pendant six ans, qui n'a, à aucun moment, travaillé vraiment au bénéfice des Neversois. D'ailleurs, ils le savent bien. Ils ont été les témoins et tous regrettent que vous n'ayez pas plus contribué à l'avancée des débats. Ce soir, je note tout de même, l'approche très politicienne qui a été la vôtre. Vous êtes bien sur des questions nationales. Elles pouvaient être abordées, il n'y a pas de difficultés mais vous les avez traitées à l'exclusion des approches locales, or nous sommes élus pour les Neversois. Vous avez toute la liberté de vous voir chacun un grand destin national, l'avenir tranchera même si, en l'occurrence, je ne suis pas certain qu'il soit forcément à la hauteur de vos espoirs. Mais en tout cas, ici, vous êtes censés travailler sur les questions neversoises. Cela a été assez peu fait ce soir. La deuxième chose c'est d'indiquer à notre assemblée que M. Montoille nous avait demandé qu'on lui adresse les courriers municipaux, depuis plusieurs années, à son adresse parisienne. Et la troisième chose, plus sérieuse, c'est quand même de souligner, pour le dénoncer, le discours de dénigrement que nous avons encore une fois entendu ici de la part de la droite neversoise. Il s'est traduit à travers la longue énumération de ce qui ne va pas dans notre ville. Et je pose une question extrêmement simple. Comment peut-on représenter la ville lorsqu'on l'aime si peu ? Comment peut-on prétendre l'incarner ou demain vouloir proposer pour elle un avenir lorsqu'on a si peu d'affection pour elle ? Comment peut-on prétendre un seul instant représenter une alternative à la gauche municipale, qui elle travaille et invente, lorsqu'on a si peu d'imagination et au fond si peu d'attachement à ce que Nevers a de beau, a de dynamique et qui avance ? Je pense qu'à ces questions les Neversois vont répondre eux-mêmes. Et que vous pourriez avoir des surprises

Pour revenir maintenant aux questions à proprement parler budgétaires, je constate, comme cela a été dit, que pour cette

année encore et malgré la crise, nous ne prévoyons pas d'augmentation des taux d'imposition municipaux. C'est un fait. Et nous n'avons pas prétendu aller au-delà. La continuité de nos politiques municipales en faveur des Neversois est assurée pour l'éducation, pour la culture, pour le sport, pour les associations et aussi pour l'embellissement de notre ville. Cela a été fait à travers le musée tout récemment, le stade de rugby, précédemment l'accompagnement du projet de multiplex, la place Carnot. Tout cela va continuer à travers le budget proposé, notamment à travers des investissements importants. L'un d'eux concerne la caserne Pittié puisque nous avons fait redémarrer le dossier et que le budget 2014 prévoiera des inscriptions budgétaires en ce sens. C'est un projet attendu. Aujourd'hui, il avance. De la même façon, nous avancerons aussi sur le front du centre aquatique. Il était très attendu et il fait partie des orientations retenues. Tout cela sans augmenter les impôts et dans le respect des finances saines et solides de notre ville. Cela me paraît aller dans le bon sens. Aucun de ces dossiers n'appellera bien sûr une quelconque augmentation des impôts, comme vous vous plaisez à le dire ici ou là en ville. Enfin et cela me paraît tout à fait déterminant, après six ans d'exercice des responsabilités politiques, notre équipe est en mesure de dire, et c'est factuel, que nous avons eu de bons résultats budgétaires et financiers. Pendant six ans, dans un contexte extrêmement difficile, plus difficile que ce que nous avons connu dans le passé, nous avons tenu et, mieux que cela, nous avons avancé. Je crois que la majorité de nos concitoyens s'accorde à dire que ces dernières années sont des années de dynamisme municipal retrouvé. Vous vous êtes interrogés pour savoir si l'avancée du projet de caserne et du projet de centre aquatique devait être interprétée de manière cynique, libre à vous d'avoir cette interprétation ! Je vous répondrai simplement que nous avons été élus pour développer la ville. Depuis trois ans que cette responsabilité de premier magistrat de la ville m'a été confiée, chaque jour du travail de l'équipe municipale est tourné vers les grands projets et leur développement. Après un temps de restructuration des dossiers en difficulté, nous sommes en accélération politique. Plutôt que de vous en plaindre, vous devriez vous en féliciter. Nous sommes en train de remettre Nevers sur le chemin du développement. Nevers redresse la tête. Vous aurez tout le loisir pendant les élections municipales, et pendant la campagne, de dire ce que vous pensez de notre action. C'est tout à fait légitime. Mais au moins reconnaissez que celle-ci accélère et va de l'avant. C'est un fait là aussi. Nous allons maintenant clore ce débat. Il a été riche. Nous allons prendre quelques interventions. C'est tout à fait normal. Puis nous avancerons sur les autres points qui appellent nos interventions.

M. Montoille –

Oui, M. le Maire, chers collègues, tout d'abord j'aimerais répondre à M. Corde concernant l'emprunt à Nevers et dans les villes voisines. M. Corde s'inquiétait pour les citoyens qui allaient payer l'emprunt contracté aujourd'hui par les villes voisines, tandis qu'à Nevers, nous n'aurions pas à le payer. Je voudrais voir le problème dans l'autre sens. A Nevers, cet emprunt, nous l'avons déjà payé très, très fortement depuis 17 ans où les taux d'imposition sont au taquet. Et ils sont au top depuis 17 ans. Effectivement, à Nevers par habitant, il y a peut-être un petit peu moins de dette qu'ailleurs mais en revanche sachez, chers Neversois, chers membres du conseil municipal, que par l'impôt très fort, nous avons déjà payé ce petit déficit, enfin cette petite dette en moins par rapport à nos voisins.

Ensuite, M. le Maire, j'aimerais revenir sur deux ou trois points que vous avez évoqués. Tout d'abord le dénigrement. C'est un peu votre crédo depuis deux ans. Dès que nous faisons une critique sur votre gestion, vous nous ressortez que nous dénigrons la ville, nous la dénigrons en public, et que dénigrer la ville ce n'est pas aimer Nevers. Moi je pense au contraire, M. le Maire, que c'est vous qui n'aimez pas Nevers, vous essayez de cacher tous les problèmes sous le tapis. Nous nous efforçons de les ressortir, de les dénoncer et d'essayer de trouver des solutions. Pointer du doigt ce qui nous semble ne pas convenir à la ville, pointer du doigt ce qui nous semble aller contre la bonne marche de cette ville, pointer du doigt ce qui nous semble aller contre le bon sens commun, ce n'est pas dénigrer Nevers, c'est justement montrer aux citoyens de la ville que des élus s'intéressent à eux, sont conscients des problèmes qu'ils rencontrent tous les jours. Je vous assure que quand je dis que les bâtiments se délabrent, que l'impôt est au top, que Nevers va mal, ce n'est pas qu'un constat d'élus d'opposition, pour peu qu'il travaille à Paris.

Avant d'arriver sur ce point que je viens d'évoquer, je veux encore une fois pointer la supposée division de l'opposition. M. le Maire, quand je fais le compte aujourd'hui, il y a une liste UDI effectivement et une liste UMP qui marchent main dans la main. De votre côté, quel est le nombre de listes ? La liste officielle PS, la liste Parti radical de gauche, la liste des ex PS, sûrement un peu vexés de pas avoir été mandatés par le PS, la liste Lutte ouvrière, la liste Parti de gauche. Mais M. le Maire, où est la division ? C'est vous qui devriez faire l'union en tant que sortant. La division n'est pas de notre côté M. le Maire. Cinq listes à gauche, c'est cela la division, allez de votre côté.

Enfin et je vais conclure là-dessus, vous évoquez, non sans une ironie un petit peu perverse mais à la limite ça me donne l'occasion de m'en expliquer, que je reçois mon courrier à mon

adresse parisienne. M. le Maire, je vais vous expliquer quelque chose, vous en êtes en partie responsable de cette adresse parisienne. Figurez-vous que si le 30 mars prochain vous n'êtes pas reconduit à la mairie, ce que je souhaite, il y a une chose que je ne vous souhaite pas, c'est de vous retrouver dans la peau d'un demandeur d'emploi à Nevers. Vous allez vous apercevoir quel drame traverse cette ville. Vous allez vous apercevoir que, tout diplômé de Normal Sup' que vous êtes, tout intellectuel que vous êtes, tout homme d'expérience et homme de pouvoir que vous êtes...

M. le Maire –

Si vous en êtes là, rajoutez Sciences Po, sinon vous allez me fâcher !

M. Montoille –

... trouver du boulot à Nevers, c'est loin d'être une chose évidente. Effectivement, cinq jours par semaine dans le pire cas, plutôt trois ou quatre jours le reste du temps, je suis à Paris pour travailler parce qu'à Nevers il n'y a pas d'emploi. Il me semble que, tant que je reste électeur à Nevers, cela me donne le droit d'être élu à Nevers. Pour des raisons de commodité, je reçois mon courrier là-bas mais, M. le Maire, je vous garantis que si nous avons l'occasion d'en reparler après les élections et si par malheur pour vous, vous n'avez plus ce beau job d'élu, maire de cette ville, vice-président de l'Agglo, ce beau job qui vous rémunère tous les mois aux frais des contribuables et que vous allez devoir travailler dans le privé, alors là M. le Maire, vous allez comprendre pourquoi, comme beaucoup de Neversois que vous pouvez croiser le dimanche soir à la gare, le vendredi soir aussi, nous sommes obligés d'aller travailler ailleurs.

M. le Maire –

Nous, la majorité municipale, nous avons défendu les gens qui prennent le train, combat auquel vous n'avez pas participé... Ecoutez honnêtement, votre lieu d'habitation est le cadet des soucis des Neversois. C'était dit dans un sourire et nous sommes là pour débattre. Je n'ai pas l'intention d'en faire plus long que cela. Voilà. Par contre je veux rebondir sur un propos que vous avez tenu et qui me paraît vraiment très condamnable parce qu'illustrant une différence quand même de regard sur les choses. Le mandat qui nous est confié par les Neversois n'est pas un job rémunérateur, comme vous dites. Non, c'est un mandat d'intérêt général. Vous nous faites un grand discours avec des trémolos dans la voix pour parler des gens qui sont dans la difficulté, figurez-vous que nous travaillons à leurs côtés et pour eux tous les jours de notre vie. La proximité que vous avez combattue en disant que les adjoints ne servaient à rien. Ils servent à cela. L'action sociale que nous menons sur le CCAS que vous avez combattue en disant que nous pouvions faire des économies d'un million dessus. Elle sert à cela. La solidarité à travers l'éducation par le sport et la culture. Autant de choses

que vous avez combattues pendant tout le mandat et qu'il convient peut-être un jour que vous regardiez en face. Ces éléments participent au bouclier social que la commune met en place et que nous entendons effectivement renforcer et que la droite combat, ce n'est pas une surprise. Vous n'allez pas nous faire ce soir le grand air de la *Tosca* ou de la *Traviata* en nous disant que, d'un seul coup, vous avez une fibre sociale. Vous êtes le plus libéral des membres de l'opposition, c'est connu.

Une dernière chose quant à la division, vous avez provoqué le sourire général en disant que l'UMP et l'UDI étaient main dans la main pour les municipales. La presse s'en fait les choux gras depuis déjà trois mois. A deux mois des élections, la droite neversoise n'a ni tête de liste, ni union en ses rangs, cela ne s'est jamais vu. C'est même irrespectueux des Neversois. La gauche municipale va partir unie et renforcée de la présence d'une famille politique supplémentaire, ce sont les Verts. Effectivement, Mme Lemoine, qui appartient à Lutte ouvrière, prend la décision de mener une liste de son côté. Cela me paraît parfaitement démocratique. Cela ne s'apparente pas à une division. Vous avez trouvé le moyen, en six ans, de former quatre groupes et, en six mois, en préparation de ces élections, de rendre tous les Neversois conscients de votre incapacité à travailler ensemble et donc demain pour Nevers. Les choses sont très claires et je vous remercie, encore une fois, de nous permettre de les souligner. Nous allons conclure ce débat, M. Martinat... Rapidement alors.

M. Martinat –

Je voudrais intervenir sur le débat d'orientation budgétaire. Je voudrais connaître l'incidence du montant de l'Agglo à notre ville du fait de la culture. Je crois qu'aujourd'hui l'Agglo verse 980 000 euros ou quelque chose comme cela à la ville de Nevers ? Vous pourriez peut-être me donner une réponse un peu plus tard. Concernant les taxes zéros dans les villes évoquées par M. Corde, je vous dirais par contre que des taux dans notre département ont été votés par vos amis de gauche. En 2008, le taux était de 14,48 % et en 2013, il est de 22,30. Je m'adresse à Mme Fleury puisqu'elle dit que nous nous ne comprenons pas. C'est vrai, je ne comprends pas pourquoi nous sommes passés de 14,48 % à 22,30 %. Mais si Mme Fleury ne comprend pas, peut-être que M. Balleret va nous l'expliquer.

M. le Maire –

Votre question est tout à fait légitime mais elle est à poser dans l'enceinte du Conseil général. Vous avez des représentants, à moins que vous soyez divisés avec eux aussi... Organisez-vous. Très bien, merci, nous allons clore ce débat d'orientation budgétaire. Il n'appelle pas de vote. Nous allons nous en tenir là.

négligeable mais également prépondérant. Ces deux points me semblaient importants.

M. le Maire –

M. Montoille...

M. Montoille –

Oui, M. le Maire, chers collègues. M. Boidevezy trouve cela bon signe de voir que des logements sociaux sont occupés dès qu'ils sont sur le marché. Mais moi je trouve cela plutôt très mauvais signe ! Je suis désolé de voir que les Neversois ont tant de mal à se loger que cela dans l'habitat privé, par leurs propres moyens sans aide publique. Je trouve cela très, très mauvais signe et malheureusement à l'image de cette ville où il y a énormément de gens en situation très difficile. Nevers n'arrive pas à attirer les gens qui pourraient proposer de l'emploi et développer l'économie. C'est bien malheureux. Moi, je ne trouve pas cela bon signe du tout M. l'adjoint.

M. le Maire –

M. Boidevezy oui...

M. Boidevezy –

Nous avons une illustration des commentaires que vous faisiez tout à l'heure, M. le Maire, à propos de M. Montoille. Nous avons pris soin, j'ai pris soin tout à l'heure en intervenant sur le sujet, de prononcer la formule bailleur public, logement public plutôt que bailleur social, logement social. Si j'ai pris cette précaution, c'est que nous avons décidé entre nous, M. le Maire, de changer la nomenclature, de ne plus parler d'habitat social parce que nous avons bien compris, depuis tout ce temps, que l'opposition jouait sur l'association d'idée « social - cas social ». M. Montoille, les logements sociaux, que nous avons décidés d'appeler aujourd'hui les logements publics, ne sont pas des logements pour les cas sociaux. En l'occurrence, plus de 70 % de la population de Nevers, qui n'est pas plus pauvre que celle des villes évoquées tout à l'heure, est éligible au logement public. Allez vous promener à Sens, à Auxerre, à Bourges, à Moulins, etc... Il faut entendre par bailleur public, logement public ce que le public soutient en termes de politique de logement et qui subvient aux besoins d'une plus grande partie de sa population. Mme Frémont, en retour cette fois, pourra peut-être m'aider pour faire savoir à M. Montoille qu'il y a des gens qui ne sont pas des gens de gauche, qu'il y a des gens qui ne sont pas des cas sociaux, qui de manière très confortable et très justifiée, habitent le logement public à Nevers.

M. le Maire –

Mme Frémont...

Mme Frémont –

Oui je suis entièrement d'accord avec vous. Ce ne sont pas des logements sociaux.

M. Boidevezy –

Vous en habitez un.

- M. le Maire – Mme Fontanilles.
- Mme Fontanilles – Je voulais juste apporter une précision [intermède micro]. Concernant ces nouveaux logements, mis à disposition des habitants de Nevers, je voulais préciser qu'ils étaient entièrement accessibles. Certains de ces bâtiments correspondent à l'obligation des bailleurs de faire des logements pour les personnes handicapées. Ils sont immédiatement occupés, dès que les offres sont lancées. Les personnes handicapées de la ville qui n'arrivent pas forcément à trouver des logements selon leur handicap. Ils trouvent dans ce parc de logement une réponse à leurs besoins. C'est donc particulièrement important pour loger les personnes à handicap.
- M. le Maire – M. Impengé.
- M. Impengé – Je voulais juste intervenir au sujet de l'attractivité de la ville. Depuis des années, depuis que je suis au conseil municipal, j'entends parler de l'attractivité. Ces logements, je les ai vus, participent justement à cette attractivité. Nous pouvons dire beaucoup de choses sur la garantie d'emprunts, je crois que nous le faisons pour que cette ville soit attractive. Nous ne devons même pas discuter, c'est légitime, selon moi.
- M. le Maire – Mme Frémont.
- Mme Frémont – Je crois que nous nous sommes mal compris parce que je ne voulais pas soulever une polémique.
- M. le Maire – Non, non, c'était à l'égard de notre autre collègue, ne vous inquiétez pas.
- Mme Frémont – C'était simplement pour savoir où nous en étions, c'est tout.
- M. le Maire – Au fond, l'opposition et singulièrement M. Montoille, vous ne connaissez pas la situation réelle. Vous êtes dans un discours politicien, dans du clivage, très à droite. Je ne sais pas à quelle sensibilité vous appartenez à l'UMP mais en tout cas c'est très à droite. Vous dites, en substance, que si les logements publics trouvent preneur, c'est que les Neversois sont pauvres. C'est ce que vous indiquez. C'est terrible de faire ce constat : les logements publics sont attractifs et si nous avons une ville plus riche, ils ne trouveraient pas preneur. C'est votre raisonnement, il est fidèle, ce n'est pas une attaque. Je traduis votre raisonnement. Il est faux. Il est factuellement faux. Vous démontrez là votre incompétence et ignorance totales des sujets neversois. Au bout de six ans, vous auriez dû apprendre deux ou trois choses, malheureusement ce n'est pas le cas. Qu'en est-il exactement dans notre pays ? Il ne s'agit pas de Nevers particulièrement. Le logement public répond aux demandes,

d'une part, des foyers modestes et d'autre part à la classe moyenne. C'est vrai dans toutes les villes de France. C'est le premier constat. Ne traduisez pas cela en termes négatifs à l'égard de Nevers, c'est encore du dénigrement, encore du désamour, encore une pensée noire sur notre ville. Deuxième chose : si ce logement, qui s'adresse sur le plan des conditions de revenus aussi bien à la classe moyenne qu'aux ménages modestes, est attractif partout en France c'est parce que notre pays connaît une crise très grave du logement pour deux raisons principales. La première tient du fait de la croissance démographique du pays, il nous faut construire à un train de construction de logements, à hauteur de 200 000 logements par grande aire urbaine et par an. Notre pays n'arrive pas à les produire. Nous le savons. Depuis des années, c'est une impossibilité pour des raisons qui sont sans doute à la fois économiques et techniques. Le parc de logements dans notre pays n'est donc pas en mesure de répondre à la demande. Quand vous mettez sur le marché des logements qui soient de qualité, ils sont attractifs. C'est la question de la crise du logement. La deuxième chose, c'est que, singulièrement, les logements publics sont dessinés par des architectes, sinon de talent en tout cas professionnels. Ils respectent des normes à la fois thermiques, ce qui permet de faire des économies de chauffage, d'accessibilité, comme évoqué, pour les personnes à mobilité réduite, mais surtout, tout simplement, des normes qui correspondent aux attentes de vie de nos concitoyens, en termes de volume. La place pour le salon a tendance à s'agrandir dans les attentes de nos concitoyens. Nous voulons des espaces les plus vastes possibles avec la place pour la cuisine, pour les chambres. Les enfants partagent de moins en moins leur chambre. Cela se traduit dans une typicité, une typologie de logement à laquelle répondent très bien les logements publics mis sur le marché. Les logements privés y répondent assez peu globalement, qu'il s'agisse de Nevers ou du reste des villes de notre pays. Du fait du désinvestissement des propriétaires privés, dans leur propre logement qu'ils louent sur le marché, ils n'investissent pas suffisamment pour que ces logements soient attractifs. La demande se tourne alors beaucoup vers les logements publics qui répondent parfaitement. Dans une ville, si vous n'avez pas de réponse sur le logement public, vous perdez, c'est un mécanisme, une part de votre attractivité pour garder vos habitants. Quand vous attaquez, vous ne le faites pas Mme Frémont, vous avez été tout à fait claire, mais quand la droite neversoise dans son ensemble, depuis plusieurs années, singulièrement l'UMP, quand vous attaquez le logement public, il faut que vous preniez conscience d'une chose, vous attaquez l'un des leviers de notre attractivité résidentielle. Si nous voulons conserver nos habitants, et demain en gagner et de plus nombreux, il faut répondre sur bien des enjeux, l'emploi,

l'attractivité, les grands services, les services du quotidien, la propreté de la ville, les impôts sans doute mais aussi, et c'est fondamental, sur l'offre de logement. Après six ans que vous n'avez toujours pas compris ce fait, je crois que c'est malheureusement la démonstration d'un manque d'investissement pendant votre mandat.

M. Martinat, vous vouliez rebondir. C'est clair, cela vous va ?

M. Martinat – Je partage vos propos. J'ai toujours, je m'excuse, voté Nièvre Habitat.

M. le Maire – Oui, oui, vous avez fait la différence avec l'UMP.

M. Martinat – C'est pour cela quand vous parlez de l'opposition, je m'excuse...

M. le Maire – Je corrige, c'est l'UMP au sein de la droite neversoise.

M. Martinat – D'accord. J'ai remarqué dans la presse ces derniers jours que les maisons et appartements de la Rue Mademoiselle Bourgeois étaient déjà tous loués.

M. le Maire – Absolument.

M. Martinat – Effectivement, trouver une maison à 445 euros, je crois si j'ai bonne souvenance, c'est ce qui est paru, c'est un exploit. Et le privé, quelque part, a beaucoup de retard...

M. le Maire – Absolument.

M. Martinat – ... du logement pas accessible, un lavabo et pas de douche, etc... Alors peut-être il serait de notre devoir, celui de la ville aussi, d'aider un petit peu les investisseurs privés de façon à accroître le logement privé de bon augure. Il y a une réflexion à mener de ce côté-là. Il n'y a pas que le logement public. Je pense que dans une réflexion municipale, il faudrait également aider les investisseurs privés.

M. le Maire – Je partage tout à fait ce que vous venez d'indiquer. Vous allez sans doute vous retrouver dans notre programme M. Martinat ! Très bien. En tout cas, je vois que vous avez marqué votre différence, et je vous en remercie parce que je crois que c'est un point de débat très important avec l'UMP neversoise qui est très dure sur ces questions.

Merci, passons aux voix. Que ceux qui sont d'avis d'adopter cette délibération veuillent bien le manifester. Merci à vous. Des

oppositions ? Il y en a trois, c'est l'UMP. Des abstentions ? Il n'y en a pas. Je vous remercie.

2014-011 Subventions de fonctionnement et d'encadrement Association sportive Nevers Football

M. le Maire – Nous passons à l'examen de la délibération dédiée à Nevers Football que vous avez sur table. Je donne la parole à Mme Richard.

Mme Richard – C'est une délibération que nous nous sommes sentis obligés de vous présenter compte tenu de l'urgence de la situation. Je ne vous représente pas Nevers Football. Nous en avons suffisamment parlé au cours de cette année. Comme c'est une délibération qui arrive sur table, je vais quand même vous lire l'essentiel de son contenu. L'association Nevers Football a connu une période de difficultés. Le club a fait face à un déficit structurel et à des soubresauts au sein de l'équipe dirigeante. Depuis quelques mois, les fondamentaux sportifs et financiers sont consolidés et sont repassés au vert. C'est le résultat d'un travail de fond que nous avons mené avec la nouvelle équipe dirigeante. Cela s'est traduit par un plan de restructuration et une subvention exceptionnelle que vous avez votée. Au titre de l'apurement du passé différents contentieux relatifs à la gestion des contrats de travail d'anciens salariés sont actuellement en cours de règlement. Le différend opposant le club à un ancien entraîneur est actuellement devant la Cour d'appel de Bourges. Dans ce cadre, le club fait face à une situation inédite et très dommageable à la dynamique patiemment reconstruite. L'un de ses comptes se trouve bloqué par la justice, du fait d'une erreur de l'avocat intervenant en représentation des intérêts du club. Ceci empêche la direction d'effectuer le règlement des salaires de ses employés et le financement courant de la vie du club (de payer ses arbitres, de financer les déplacements de toutes les équipes), ce qui suscite des inquiétudes et menaces sur la dynamique sportive actuelle. Le président de Nevers Football a donc saisi la ville de Nevers de cette situation par un courrier en date du 17 janvier dernier pour demander le soutien de la municipalité. Cette demande porte précisément sur le versement anticipé des subventions de fonctionnement et d'encadrement du club qui permettrait ainsi à la trésorerie de retrouver de l'air et de pouvoir faire face aux dépenses courantes engagées. Par ailleurs, son président a demandé instamment à son avocat de diligenter toutes les mesures utiles pour rattraper la situation actuelle. Les choses sont en cours de traitement mais aujourd'hui, lundi 27 janvier, rien n'est encore obtenu malgré un contact avec l'huissier. Considérant l'urgence de la situation et le tort qu'un blocage plus long ferait au redressement du club, et l'innocuité de la mesure financière sollicitée auprès de la ville,

puisque'il s'agit d'une anticipation et non d'une augmentation des subventions concernées, je vous propose donc de donner une suite favorable aux demandes de l'association Nevers Football. Donc par l'attribution, le plus rapidement possible, de la subvention d'encadrement qui représente 75 000 euros et de la subvention de fonctionnement qui représente 45 600 euros.

M. le Maire –

Merci à vous. Voilà, la situation est simple mais nous entendons pouvoir la débloquer rapidement. S'il n'y a pas de difficultés, je propose que nous votions cette délibération. M. Cordier je vous en prie.

M. Cordier –

Je trouve que c'est encore un petit peu fort de café. Une erreur d'un avocat, c'est 75 000 euros ? Nous avons fait des demandes depuis x temps. Vous aviez nommé ou il s'était nommé deux coprésidents. Un a démissionné. Il ne reste plus qu'un président. Franchement moi, ce Nevers Football, même s'il y a 170 jeunes, 330 licenciés, a quand même un problème de fond. Au lieu de nous demander comme cela une décision, dont nous n'avions pas été avertis avant, pour attribuer 75 000 euros, même si c'est quelque chose qui est déjà voté, c'est une anticipation et non une augmentation de subvention, nous devrions repousser cette décision afin d'être mieux étudiée par l'opposition, si vous voulez, par le conseil municipal. Je ne pense pas que nous puissions avoir une décision sur la table, comme cela, le soir et trancher au sujet de 75 000 euros.

Quand vous dites, M. le Maire, que nous n'aimons pas les Nivernais, vos propos me choquent. Je suis nivernais depuis longtemps, sûrement depuis plus longtemps que vous, par rapport à mon âge déjà. Nous aimons aussi Nevers. Où je suis extrêmement déçu et stupéfait, c'est de voir l'état de Nevers. Je ne dis pas que c'est de votre faute parce que vous avez hérité d'une situation qui n'était quand même pas très brillante sous l'ère Boulaud. Mais peu de choses ont été faites malgré l'ouverture du musée de la Faïence, même si vous nous dites qu'il a beaucoup de visiteurs. J'y suis allé trois fois depuis l'inauguration. J'ai emmené des gens qui étaient de Nîmes, enfin bon, plusieurs personnes. Si nous étions dix dans le musée à visiter, c'était bien tout, avec trois surveillants, avec du personnel... La conservatrice s'en va pour rejoindre d'autres cioux. Je trouve que les rues de Nevers sont tristes, voire un peu dégradées, un peu sales. Quand nous allons dans les quartiers périphériques, les gens avec qui nous parlons, il ne faut pas croire que nous restons dans les beaux quartiers, sont extrêmement déçus de votre politique. Je sais bien que vous vous amusez de nos divisions, ce qui est bien normal si vous voulez, mais je crois que nous aimons Nevers. Nous allons essayer quand même de rendre un petit peu à cette ville le cachet

qu'elle avait, il y a quelques années. Je ne voudrais pas citer une nouvelle fois M. Bérégovoy parce que ce n'est pas de ma famille politique et je crois qu'il faut tourner la page, mais je crois qu'elle avait un certain lustre à cette époque-là, qu'elle n'a plus maintenant.

Pour ma part, je ne voterai pas cette décision.

- M. le Maire – Très bien, c'est noté. Merci. M. Montoille, je vous en prie.
- M. Montoille – Je vais juste souligner que nous votons dans l'urgence. Elle est posée sur notre table ce soir. Il est question dans la délibération d'un courrier en date du 17 janvier. C'était quand même il y a dix jours. C'est le travail municipal, vous comprendrez. Nous avons du travail à côté. Dix jours, c'est déjà dur pour tout voir alors si, en plus, vous nous en rajoutez dix minutes avant de les voter... Je vais suivre mon collègue Philippe Cordier.
- M. le Maire – Très bien. M. Martinat.
- M. Martinat – J'aurais envie, quelque part, de voter cette subvention parce qu'effectivement le club va être dans une situation financière difficile. Nous savons comment cela s'est passé. La municipalité n'a pas assez, je dirais, vérifié les comptes. Amener cette délibération, comme cela, sur table m'oblige à m'abstenir mais je préférerais voter et dans les délais. Si nous pouvions repousser cette délibération au 10 février, nous aurions plus de temps pour délibérer. Nous ne sommes pas à dix jours près pour le faire. C'est tout, c'est une demande.
- M. le Maire – Je vous entends. Mme Frémont...
- Mme Frémont – M. le Maire, je pense tout simplement que ce club devrait changer de nom. Il devrait s'appeler « pas de chance » ou « scoumoune » parce que cela fait des années qu'il se traîne tous les problèmes possibles.
- M. le Maire – Très bien. En plus, c'est un trait d'humour qui a double effet mais vous verrez. M. Manse...
- M. Manse – Oui, je suis assez d'accord pour que nous avancions les subventions de façon à pouvoir faire fonctionner ce club. Par contre, je voudrais quand même que les présidents puissent anticiper sur la décision concernant l'ancien entraîneur. Il va falloir quand même provisionner une certaine somme de façon à ce qu'une nouvelle délibération ne survienne pas dans quelques jours ou dans quelques mois. Mais je suis assez d'accord pour attribuer la subvention puisque nous avons fait un gros effort au mois d'octobre, puis un peu plus tard. Le club est en bonne

situation. C'est simplement un avancement. A priori, je ne suis pas contre.

M. le Maire –

D'abord, je comprends tout à fait vos réactions en termes d'organisation du travail municipal. Cela me paraît vraiment légitime. Je les reçois pour ce qu'elles sont, de justes remarques. La difficulté est la suivante. Le courrier nous est arrivé en fin de semaine dernière. Il est daté du 17 mais il est arrivé en fin de semaine dernière. Nous avons rapidement pris contact avec le président du club, M. Pommier, pour voir ce qu'il en était exactement. Il nous a dit sa grande difficulté devant cette situation puisque les salaires ne sont pas payés. C'est quand même très embêtant, surtout que nous avons reconstruit. La ville de Nevers a tout de même déjà consenti des efforts conséquents et un accompagnement très lourd et très utile puisque le club va mieux, beaucoup mieux. Sur le chemin du redressement, Mme Frémont indiquait la « scoumoune ». En tout cas, c'est l'apurement du passé qui répète des obstacles sur le chemin du club puisque là, c'est un différend qui est porté devant les prud'hommes. Il se trouve que le conseil juridique du club n'a pas fait son travail. Cela peut arriver. La question est de savoir ce que nous faisons maintenant. J'en prends l'engagement très clair, le président ne nous demande rien sur ce cas précis. M. Manse a effectivement raison. S'il y a condamnations à des débours très importants aux prud'hommes, peut-être le club nous demandera-t-il son aide, c'est possible. Je ne dis pas le contraire et il faudra en débattre et peut-être dire non, nous verrons. Mais en l'état actuel, il s'agit simplement d'aider au déblocage des comptes. Il n'y a aucune dépense supplémentaire pour la ville, aucune. Au fond, je comprends tout à fait la réaction des membres de l'opposition, elle est légitime. Le problème est de décider ou pas de ne pas payer les joueurs et les salariés surtout puisque cela concerne les encadrants pendant x jours de plus. C'est quand même très délicat. Je pense, qu'au-delà de nos différences, nous pourrions tomber d'accord sur ce point. Je partage donc votre analyse sur l'urgence. Elle s'est imposée à nous de la même façon. Ce n'est pas très agréable de devoir prendre ce genre de décision rapidement. Mais je vous propose néanmoins que nous avancions dans la mesure où il s'agit simplement d'anticiper un vote. Pas plus, il serait intervenu. Je crois que les autres subventions sont prévues pour le 10 février. Nous allons permettre aux salariés d'être payés maintenant et non pas après le 10 février. Nous pouvons tout de même considérer que cela a une certaine légitimité sociale. Avec ces précautions qui sont liées aux conditions particulières du travail municipal, le dossier s'est imposé à nous en urgence. Je vous demande néanmoins de vous prononcer car je crois qu'il faut avancer. Le président a été assez net là-dessus, il a peur que

la dynamique de reconstruction ne puisse être très nettement remise en cause.

Je demande à ceux qui sont d'avis d'adopter cette délibération de bien vouloir le manifester. Merci à vous. Des oppositions ? Il y a celle de M. Cordier. Des abstentions ? M. Cordier a voté contre et M. Montoille s'abstient avec Mme Boirin. C'est noté. Merci à vous.

2014-005 **Décisions municipales prises par le Maire**

- M. le Maire – Nous allons passer à l'examen des décisions municipales. Je vous propose que nous regardions celle de la Rotonde immédiatement à la demande de Mme Carrillon-Couvreur qui a des obligations, nous l'avions indiqué tout à l'heure. Nous arrivons aux décisions municipales donc c'est très bien. Il y en avait plusieurs. On va passer d'abord celle qui concerne la Rotonde, c'est la 304.
- Mme Carrillon-Couvreur – J'avais compris qu'il y avait une question sur le sujet. C'est pour cela.
- M. le Maire – Effectivement, il y a une demande d'intervention du groupe Renouveau pour Nevers sur la 304.
- Mme Carrillon-Couvreur – Je vais déjà écouter de quoi il est question.
- M. le Maire – M. Martinat vous vouliez intervenir sur la décision municipale 304. Je vous en prie.
- M. Martinat – Je les mets en global : 297, 298, 299, 301 et 304.
- M. le Maire – Allez-y M. Martinat !
- M. Martinat – Il s'agit quelque part du non-respect des marchés signés, ou plutôt de trop d'avenants aux travaux supplémentaires. Je dirais que c'est la décision du 2^{ème} adjoint au Maire, mais il est parti boire un coup je crois, ce n'est pas grave. Nous sommes passés de 815 000 euros en totalité à plus de 905 000 euros. Cela fait plus de 90 000 euros supplémentaires, + 16 %. A l'avenir, ils devront être un petit peu plus serrés ! Les budgets sont les budgets. Quand nous avons des dépenses à faire, nous ne mettons pas + 16 % facilement comme cela sur la table.
- M. le Maire – Très bien, je comprends. Nous allons vous faire une réponse générale, puis ensuite plus fine. Comme vous allez le constater dans un instant, ces avenants, pour une part, correspondent à des dépenses qui sont parfaitement légitimes et qui n'étaient pas prévus dans les marchés initiaux. Je vais vous les décrire point par point. C'est important parce que votre remarque est juste. Ce

n'est pas pour des dépenses initialement estimées à un certain coût que nous avons recours à des avenants, c'est pour une action publique supplémentaire qui est apparue utile sur le terrain. Nous allons vous les détailler. Pour ce qui concerne l'école de la Rotonde, Mme Carrillon-Couvreur et Mme Massicot vont vous en parler, mais vous verrez que c'est plutôt dans le cadre de bonnes nouvelles sur le prix global de l'équipement.

M. Martinat – Excusez-moi, c'est comme lorsque nous commandons une voiture et que nous nous apercevons, après, qu'il manque des options, le toit ouvrant, la climatisation, la boîte automatique. C'est un petit peu cela. Autant le penser dès le départ. Je crois que, ce ne sont pas vos services, mais peut-être que le 2^{ème} adjoint qui n'a pas fait le choix prépondérant dès le 1^{er} tour.

M. le Maire – Très bien, ce ne sont pas des dépenses plaisir, comme des achats plaisir que vous évoquiez. Mme Carrillon-Couvreur.

Mme Carrillon-Couvreur – Je vais répondre sur l'école de la Rotonde parce que c'est un projet que nous avons suivi depuis plusieurs années. Pascale Massicot ou Patrick Centellès pourront compléter. En ce qui concerne l'école, je pense que tout le monde maintenant connaît le projet qui est désormais terminé puisqu'il a permis d'accueillir les enfants depuis la rentrée de janvier. Il a été terminé dans les temps d'ailleurs et il a été bouclé dans une enveloppe tout à fait raisonnable puisque vous avez les chiffres. Il y a effectivement eu un avenant, entre autres, sur la partie aménagement du parvis de l'école. Il n'était pas prévu au départ mais nous le savions d'une certaine façon. Nous nous étions gardés cette dernière étape en fonction de la réalisation pour voir si réellement il fallait réaménager en totalité. Nous avons tout de suite pu constater qu'il était nécessaire d'aménager le parvis. Telle qu'était faite la réhabilitation, l'ancienne entrée ne correspondait plus aux mesures de sécurité et aux mesures d'esthétiques. Elles ont été beaucoup améliorées et cela aurait posé une difficulté dans le nouveau projet. Cela me permet de souligner, M. le Maire, que nous sommes très fiers de ce projet parce qu'il n'a pas été facile. Un projet comme celui-ci, nous en avons beaucoup débattu. Il s'est réalisé en trois tranches. En 2001, j'étais adjointe à l'Education et je me souviens que ce projet, je ne vous parle pas des autres, était déjà posé. Il a été bien préparé et accompagné avec trois tranches de travaux. C'est dire que nous avons étalé les choses dans le temps. Le projet a été mené avec les équipes mais aussi, pour la partie maternelle, avec le cabinet Arkedif. Patrick Centelles a suivi le projet de manière attentive, il pourra en dire un mot. Nous avons défini des critères pour que cette école soit vraiment l'école du 21^{ème} siècle, en respectant d'abord plusieurs points : la présence

de matériaux de l'époque adaptés ; le confort phonique ; le confort énergétique et puis l'accessibilité. Les salles et les espaces sont complètement ceux que les enseignants d'aujourd'hui doivent pouvoir retrouver lorsqu'ils accueillent les enfants. Je crois que tout le monde est plutôt satisfait. Je pense que cet avenant, puisqu'il est question des avenants, mais vous l'avez dit de manière plutôt globale, vient simplement compléter de manière tout à fait raisonnable et intelligente ce projet. Au final, le projet ne nous a pas posé de grandes difficultés mais M. l'adjoint aux Travaux pourra peut-être en dire un mot parce qu'il a suivi les affaires sur le plan technique.

M. Centellès –

Oui, j'ai quelques éléments supplémentaires. Tout d'abord, je voudrais dire que je connais un peu le côté joueur de notre collègue Jean-Luc Martinat, mais il est un petit peu facile, M. le conseiller municipal, de regrouper des avenants sur différents marchés pour arriver à un chiffre de 90 000 euros. Ce n'est pas sur ces bases-là que vous pouvez chercher des poux dans la tête. Nous allons reprendre un par un les différents dossiers, les différentes décisions. Pour parler du projet le plus important, l'école de la Rotonde, je voudrais juste donner quelques chiffres pour rappeler des réalités. Au départ, quand nous lançons une consultation comme celle-ci, nous avons un estimatif sur le coût des travaux, par lots. Sur ce projet, il y avait une quinzaine de lots différents. Ils sont estimés par des professionnels, un architecte, ses équipes, différents bureaux d'études techniques. Nous avons un estimatif de 1,2 million d'euros de coût de travaux hors taxe. Nous avons lancé les appels d'offres, procédure que suit directement Thierry Boidevezy et avec lequel nous avons travaillé ensemble sur ce dossier. Nous avons ouvert les offres. Il apparaissait que l'ensemble des offres ressortait à 1,1 million d'euros. Nous étions donc dans l'enveloppe. Il faut reprendre les réalités des choses parce que moi je vous entends tous dire des belles choses mais nous sommes sur des prix de construction ou de réhabilitation au mètre carré qui n'ont rien à voir avec certaines villes que je ne veux pas citer ici. Cela veut dire très clairement que nous payons des travaux au prix que nous avons possibilité de les payer. Les entreprises en parallèle vivent avec ce que nous sommes capables de payer en coût de travaux. Nous sommes sur des moyennes de 1 500 à 1 800 euros de construction du mètre carré, alors que des villes de la région parisienne tournent autour de 4 à 5 000 euros du mètre carré pour les mêmes travaux. Ce bâtiment, je le rappelle également, est un des premiers bâtiments classés RT 2012, nouvelle norme. Nous avons prévu dans l'appel d'offres que si nous passions dans l'enveloppe budgétaire prévue, 1,2 millions d'euros hors taxe, nous aurions en tranche conditionnelle l'entrée avec le parvis, l'auvent pour abriter les vélos et ainsi de suite. Aujourd'hui, sur ce 1,1 millions d'euros de travaux prévus, nous

avons des avenants qui représentent 28 000 euros, soit 2,33 % d'augmentation du coût initial des travaux. Dans ce projet, il faut ajouter également qu'il y a eu un an de travaux. Sur l'année, il y a une réactualisation des prix entre le moment où nous ouvrons les enveloppes et la fin des travaux, actualisation qui était de 1 %. J'attendais de la part de tout le conseil municipal que nous nous félicitions de cet exemple-là, que nous félicitions tous les professionnels qui ont travaillé sur le sujet. Je vous assure que si tous les chantiers se déroulaient comme celui-ci, avec les conclusions financières et techniques que nous avons sur ce chantier, vous le verrez pour l'inauguration, je suis prêt à signer par avance tous les projets de chantier à faire. J'en ai terminé sur ce dossier-là.

M. le Maire –

Bien, nous n'allons pas passer la soirée là-dessus. Vous avez essayé un petit tour de piste, c'était normal. Vous êtes mal tombé, ce n'est pas chance. C'est souvent comme cela. Nous sommes dans l'enveloppe, et c'est même un peu en-dessous. M. Boidevezy, que vous avez un peu taquiné, forcément il va répondre.

M. Boidevezy –

Oui, je sais que M. Martinat m'a taquiné gentiment. Je vais être gentil moi aussi mais une fois de plus dans le commentaire qu'il fait à propos des avenants, j'ai envie de dire, il devrait savoir ce que veut dire avenant, ce que la loi envisage et ce que la loi interdit quant aux avenants. Le principe de contournement des règles des marchés, c'est-à-dire des règles à concurrence, le principe de l'évitement de la transparence budgétaire de nos opérations à travers les avenants, ne sont pas de mise à Nevers et sont très difficiles quand nous sommes dans le respect de la loi. Je comprends que vous puissiez penser cela quand vous ne savez pas comment cela marche mais vous devriez, M. Martinat, savoir comment cela marche puisque vous êtes venu, quelques fois seulement, en commission d'appels d'offres, oui une fois. Mais il faut dire que vous n'étiez pas désigné, ce n'était pas vous qui étiez désigné. Mais celui qui était désigné aurait pu vous expliquer. Bon, il n'est pas venu non plus.

M. le Maire –

C'était M. Benchemakh.

M. Boidevezy –

Voilà ! Avant d'attaquer sur le principe des avenants, je comprends le piège, demandez-nous, nous vous expliquerons ce que sont les avenants. Tout cela s'explique. Vous voyez quand vous commandez la voiture sans le toit ouvrant, vous ne pouvez pas profiter du principe des avenants pour acheter le toit ouvrant sinon vous changez la donne du marché lancé. Vous trichez, donc c'est interdit. On ne le fait pas. Pour la suite, je pense que le Maire a des précisions très intéressantes. Les avenants qui sont votés aujourd'hui sur les marchés à bons de commande, les

marchés à bons de commande sont lancés pour l'espace de plusieurs années. C'est pluriannuel. Ils sont donc lancés sur des estimatifs de consommation de signalétique verticale ou horizontale, des estimatifs de consommation annuelle. Pour une raison x que le Maire va vous décrire, nous consommons plus une année donnée. Il n'est pas interdit d'augmenter notre marché. Les panneaux que nous avons achetés, nous n'allons pas les donner aux voisins ou les mettre à la maison. C'est bien parce qu'ils sont liés à un programme de voirie qui a été supérieur cette année-là. Merci.

M. le Maire – Nous n'allons pas être longs. Je vous donne l'un des avenants, j'en prends un, ils sont tous au même titre : c'était la décision 301 qui nous amène à faire des dépenses de signalisation et de signalétique un peu plus importantes. Je vous le donne en mille : c'est pour signaler le musée de la Faïence. Sur le marché de signalétique, qui est un marché annuel où nous avons un volume de dépenses estimatif par an, nous avons effectivement implanté beaucoup de panneaux. Cela coûte donc un peu plus cher. Il y a d'autres exemples qui sont de cet ordre. Nous n'allons pas passer la soirée là-dessus.

Mme Yolande Frémont, vous vouliez intervenir sur la 299.

Mme Frémont – Oui M. le Maire. Je ne voudrais pas déclencher les foudres encore une fois parce que là je pose une question qui est simple. Pendant le mandat, combien avons-nous fait réaliser d'études et pour quelle somme ?

M. le Maire – Pardonnez-moi, j'ai été gêné, allez-y...

Mme Frémont – J'ai dit je ne veux pas déclencher les foudres, je ne veux pas qu'il y ait d'histoire. Pendant le mandat, combien avons-nous fait réaliser d'études pour des travaux, pour des choses à réaliser, à construire, à faire, pour quelle somme ?

M. le Maire – Tout compris ?

Mme Frémont – Oui car à chaque fois, nous en avons à voter : pour une réalisation, créer un projet qui est étudié par telle ou telle société et c'est ce que je voudrais savoir.

M. le Maire – Alors je suis prêt à vous répondre volontiers mais là il faudra spécifier un peu...

Mme Frémont – Oui, mais pas aujourd'hui.

M. le Maire – Si vous pouviez nous demander plus précisément les choses, nous vous répondrons Mme Frémont mais là, tous les projets, cela fait beaucoup. Il faut préciser. Ce que je veux dire, c'est

quand nous passons un petit coup de peinture dans une école, c'est un projet.

Mme Frémont –

Non, non M. le Maire, vous n'avez pas compris, ce n'est pas du tout cela. C'est la réalisation des études pardon, je me suis peut-être mal exprimée. Les études que vous faites réaliser pour des travaux, des gros travaux ou des constructions. Donc à chaque fois, il y a une étude qui est réalisée par un cabinet extérieur ou à Nevers ou ailleurs et c'est cela que je voudrais savoir. Qu'avons-nous fait réaliser quand même parce que nous en parlons souvent ?

M. le Maire –

D'accord, nous allons essayer de vous mettre cela au propre.

Mme Frémont –

Mon autre question c'est pourquoi le personnel, enfin les gens de la mairie, qui sont certainement des gens très compétents, ne peuvent-ils pas réaliser toutes ces études ?

M. le Maire –

Alors ce n'est pas toujours possible justement. Certaines études supposent une technicité et une expertise métier que nous n'avons pas. Pour donner un exemple, nous allons revenir sur le musée. Construire le musée suppose un geste à la fois architectural mais aussi en ingénierie bâtiment qui est extrêmement complexe. Et quand bien même sur ces deux compétences, l'architecture et la technicité bâtiment, nous avons des ingénieurs municipaux qui nous éclairent, ils ne sont pas en mesure de piloter de tels travaux, quel que soit leur talent. Nous sommes sur des choses extrêmement spécifiques. Il faut donc dans ces cas-là se tourner plus particulièrement vers des gens de métier. Et si nous devons avoir dans nos services, c'est une question purement théorique, toutes les compétences nécessaires pour développer la ville et ses projets, il faudrait avoir deux fois plus de fonctionnaires.

Mme Frémont –

Et là nous parlons de la réalisation d'une étude sur la circulation. Est-ce que c'est un bureau d'études extérieur ?

M. le Maire –

Oui c'est le cas, tout à fait. Vous avez des modélisations, c'est-à-dire que vous voyez les flux entrants sortants qui sont modélisés sous forme informatique. Quand vous bougez une rue, cela bouge, vous voyez. C'est extrêmement complexe avec derrière une ingénierie informatique dont nous ne disposons pas dans les services municipaux. Voilà. Merci.

2014-006 Amicale du personnel de la Ville et du CCAS de Nevers. Attribution d'une avance de subvention

[Adoptée à l'unanimité sans prise de parole]

2014-007 Fourrière municipale pour véhicules. Délégation à un gardien agréé. Convention pour l'expertise des véhicules mis en fourrière

[Adoptée à l'unanimité sans prise de parole]

2014-008 Soutien aux actions contre l'exclusion et en faveur de l'insertion. Attribution d'une subvention à l'association Interstice

[Adoptée à l'unanimité sans prise de parole]

2014-009 Soutien aux actions de médiation. Attribution d'une subvention à l'association Nevers Médiation

[Adoptée à l'unanimité sans prise de parole]

2014-010 Coopération France Balkans. Bilan et déplacement à l'étranger. Mandat spécial

M. le Maire –

Nous allons passer à l'examen de la dernière délibération, la délibération n°10. Mme Morillon n'est pas encore revenue des vœux qu'elle devait animer donc je vais vous présenter la délibération. Comme nous l'indiquait notre collègue, c'est donc la délibération qui est initialement dans le recueil du conseil municipal qu'il faut lire. C'est la bonne, si j'ai bien compris. Très bien. Je vais vous en donner lecture.

La ville de Nevers s'est engagée en 2004 dans un programme d'actions de coopération entre la France et les Balkans. Une convention cadre entre la Ville de Nevers et celle de Sremska Mitrovica a été adoptée lors du conseil municipal de novembre 2004 et des cours de français ont notamment été organisés avec le soutien de notre ville jusqu'en 2011.

Par ailleurs, toujours en 2011, nous avons décidé de participer à un projet triennal avec Alda. Il s'agit d'un programme de coopération décentralisée multilatérale France Balkans comprenant l'organisation de conférences, de séminaires et d'échanges de jeunes de 2011 à 2013. La ville de Nevers était chef de file de la conférence sur les politiques de jeunesse programmée fin mai 2011.

La ville de Nevers s'est ensuite désengagée de ce programme pour se concentrer sur les actions menées par ses villes jumelées

en particulier le projet de réseau d'animateurs de jeunesse financé dans le cadre du programme Europe pour les citoyens.

Afin de pouvoir apporter un bilan des actions que nous avons menées dans les Balkans au cours de ce mandat, il a été décidé que M. Alain Frémont, qui a suivi tous ces projets jusqu'en 2011 avec beaucoup d'assiduité, se rendrait à Tirana du 23 au 26 octobre 2013 pour assister aux deuxièmes assises de la coopération décentralisée France Balkans à Tirana.

Voilà, il s'agissait pour nous de boucler une boucle. Un travail a été fait, sur plusieurs années. Il a été décidé par notre ville. Au moment où ce programme se clôt, il me paraissait légitime que notre conseiller municipal qui a suivi tous ces projets puisse participer aux travaux de bilan. C'est, me semble-t-il, aussi respecter le travail fait et respecter la dépense engagée par la ville que s'intéresser au bilan qui en a été tiré. Vous avez une demande d'intervention de Mme Frémont et de Renouveau pour Nevers. Mme Frémont...

Mme Frémont – M. le Maire, vous avez répondu en partie à la question que j'allais vous poser. C'était pour clore complètement ce programme.

M. le Maire – C'était le cas.

Mme Frémont – Mais votre volonté politique était bien de vous retirer en 2011 de tout cela ?

M. le Maire – Tout à fait.

Mme Frémont – D'accord, est-ce que nous aurons un compte rendu de ce déplacement ?

M. le Maire – Cela me paraît légitime. C'est légitime, nous verrons avec M. Frémont sous quelle forme. A moins que vous souhaitiez intervenir M. Frémont ?

M. Frémont – Je rassure Mme Frémont, il y aura un compte-rendu mais je pense que Mme Frémont n'a pas tout à fait compris encore, au bout de six ans de mandat, le fonctionnement d'un conseil municipal. Il y avait une commission la semaine dernière, la question aurait pu être posée et ma foi elle aurait eu la réponse plutôt que d'attendre le conseil municipal où là forcément, il y a la presse, c'est plus public, les questions naturellement prennent un peu plus d'importance. Mme Frémont peut aussi demander à Mme Morillon qui a acquis une expérience en matière de jumelage et de coopération décentralisée indéniable. Mme Frémont peut aussi demander à Mme Perasso-Biard, ce qui a été fait là-bas dans les Balkans. Le compte-rendu sera fait par les

organisateurs. Il est attendu. Si Mme Frémont est encore dans cette enceinte dans les semaines à venir, nous lui fournirons bien entendu sans problème ce compte-rendu.

Qu'il me soit permis tout simplement de rajouter quand même un petit quelque chose. Je suis très étonné que ce mandat spécial n'arrive que maintenant. Ce déplacement était connu dès le début du mois d'octobre et donc permettez-moi de m'étonner. Permettez-moi aussi de m'étonner sur autre chose. Mme Frémont l'a évoqué et vous l'a fait confirmer que depuis 2011 et en particulier depuis ce 17 juin 2011, date fatidique de cette mandature, que vous vouliez abandonner toute coopération décentralisée. J'étais très étonné que, en arrivant à Tirana, les organisateurs, l'Association française du conseil et des communes des régions d'Europe, l'AFCCRE, me disent être contents de me voir mais aussi très étonnés puisque la ville de Nevers venait de se désengager par courrier. Je l'ai naturellement dans mes affaires mais je ne l'ai pas eu ici à Nevers. J'étais très étonné que vous puissiez, que Mme Morillon puisse profiter de ma présence à Tirana, capitale des Balkans, pour écrire ce courrier-là. Je voudrais dire que le temps de la coopération décentralisée a été une belle période pour la ville de Nevers. Collectivement, et moi-même naturellement qui conduisait, mais collectivement nous pouvons être très fiers, M. le Maire, de ce que nous avons fait. Je corrobore cette affirmation par un document que je viens d'apporter et qui a été édité cet été par la Fédération des villes moyennes. C'est un document qui met en exergue, qui met en valeur tout ce qui a été fait en matière de coopération décentralisée par les villes moyennes françaises. La ville de Nevers s'y trouve en bonne place. Mme Ombret pourrait consulter ce document pour y voir sa présence par quelques photos. Je remercie d'ailleurs Mme Ombret et tous les collègues qui ont bien voulu participer à cette belle opération.

Je suis donc un peu triste, je suis un peu triste maintenant, M. le Maire, que cette politique ait été abandonnée. Cette politique représentait 0,1 % du budget de fonctionnement municipal. Tous les autres financements étaient obtenus par les demandes diverses et répétées de notre part auprès des ministères concernés ou auprès des organismes spécialisés. Vous avez rajouté une toute petite chose dans la présentation de la délibération, il y a quelques instants, vous avez dit « avec beaucoup d'assiduité ». Il y avait la mienne naturellement mais il y avait aussi celle du service organisateur. Voilà ce que je voulais dire, M. le Maire. J'étais un petit peu plus long que ce que je voulais faire. Dans tous les cas, je tiens à vous remercier d'avoir bien voulu prévoir ce déplacement à un moment assez difficile pour cette extension de l'Europe et de l'Union

européenne dans cette partie-là que nous appelons trop facilement le Sud-Est européen ou les Balkans ou les pays de l'ancienne Yougoslavie. Vous savez que la Croatie vient de rejoindre l'Union européenne le 1^{er} juillet dernier. D'autres pays vont rejoindre l'Union européenne et la Serbie en particulier. Nous sommes sur le bon chemin, sauf la ville de Nevers. Vous savez, à l'heure où la xénophobie s'envole, à l'heure où nos concitoyens ne se regardent plus, les uns face aux autres, ce n'est pas un peu moins de coopération qu'il faudrait faire, c'est toujours un peu plus de coopération. J'ai souvent dit dans les discours de l'époque que les collectivités territoriales prenaient une place, devaient prendre une place importante parce que rapprochant cela des jumelages et en particulier des jumelages reconciliations de l'après-guerre. J'ai toujours considéré que c'était la même méthode qui prévalait aujourd'hui pour que les peuples se rapprochent. M. le Maire ce n'est pas cette politique-là qui est la vôtre et je le regrette.

M. le Maire – Merci M. Frémont. J'avais une intervention du groupe Renouveau pour Nevers. M. Cordier...

M. Cordier – Elle n'a que peu d'intérêt. C'était pour soutenir M. Frémont peut-être mais je m'étonnais tout simplement que nous votions aujourd'hui cette délibération alors que M. Frémont était déjà parti puis revenu sain et sauf de Tirana...

M. le Maire – Les tentatives de sabotage que vous auriez organisées ont échoué !

M. Cordier – C'était tout simplement pour reprendre les paroles, je crois, de votre président au sujet d'un de ses ministres qui revenait d'Algérie. Il lui demandait s'il était revenu sain et sauf. Voilà c'est du deuxième degré, je suis désolé.

M. le Maire – Très bien, très bien. Nous passons aux voix. Que ceux d'avis d'adopter cette délibération veuillent bien le manifester. Merci à vous. Des oppositions ? Non. Des abstentions ? Non plus. Merci.

Question du groupe UMP

M. le Maire – Nous allons passer à l'examen des derniers points à l'ordre du jour : la question du groupe UMP et ensuite le vœu du groupe communiste.

M. Montoille – Je vous prie juste de me laisser quelques instants, histoire de retrouver la question. C'est bon, je l'ai. Tout d'abord, je voulais souligner qu'il y avait deux questions initialement. Une a déjà été très bien traitée par M. Chauvet. Concernant la question que je voulais vous poser ce soir, M. le Maire, nous l'avons un peu

abordée tout à l'heure. J'imagine que vous aviez préparé une réponse et que vous avez voulu me la réserver. M. le Maire, vous avez manifestement fait une erreur en annonçant dans *Le Journal du Centre* le nom du prestataire potentiellement retenu pour votre projet de piscine. Nous déplorons bien naturellement cette entorse faite au Code des marchés publics qui pourrait mettre la ville de Nevers dans une situation très embarrassante, y compris financièrement. Pouvez-vous nous faire un point sur l'état d'avancement du dossier, les recours déposés par les sociétés mises en concurrence et les risques induits par ces recours ?

M. le Maire –

Très bien, merci à vous. C'était donc la question de Mme Boirin que vous avez représentée ce soir. Elle nous a été adressée par Mme Boirin, enfin peu importe. Je vous réponds tout simplement. Il s'agit de l'annonce du candidat pressenti, les mots comptent, et non pas le lauréat. C'est une différence juridique importante. C'est fait en parfait respect des procédures prévues. Aucun recours n'a été déposé. Vous me demandez de vous faire un état des recours, il n'y a aucun recours déposé. Aucun des risques que vous agitez n'existe. C'est simple, c'est clair, c'est précis. Sur le fond, il est parfaitement normal dans la vie des contrats, surtout quand ceux-ci sont conséquents, que les entreprises puissent, si elles le souhaitent, déposer des recours. C'est tout à fait intégré dans nos modes de gestion. C'est très courant et la crise, d'ailleurs, a eu tendance à augmenter ce type de comportement chez les entreprises non retenues. Nous avons eu, dans le mandat, bien d'autres exemples qui n'ont pas posé de difficultés et qui n'ont pas d'incidence financière, tout simplement parce que nos procédures sont solides. La meilleure des preuves, c'est qu'aucun recours n'a été déposé. S'il y avait eu le moindre problème juridique, il y aurait déjà un recours. Il n'y en a pas. La réponse est simple. Je voudrais aussi au passage souligner, tout de même, le sens politique de votre question qui consiste à alimenter rumeurs et désinformation. De même que vous avez alimenté, pendant au moins deux ans, rumeurs et désinformation sur le prix de construction de l'établissement, en vous appuyant sur des données estimatives dont vous ne connaissiez pas les contenus. Vous ne saviez pas ce qui était prévu dans ces coûts. Vous allez avoir la grande déconvenue de constater que le projet va être construit à des prix beaucoup plus modestes que ce que vous annoncez aux Neversois depuis deux ans. Preuve s'il en était que vous êtes surtout là dans une démarche politicienne et non pas dans une démarche de construction.

Merci à vous. Comme vous le savez les questions ne font pas l'objet de débat. Je vous ai donc répondu et nous nous arrêtons ici sur ce point.

Examen du vœu du groupe communiste

M. le Maire – Nous allons passer à l'examen du vœu du groupe communiste et je donne la parole à son orateur Didier Bourotte.

M. Bourotte – M. le Maire, chers collègues, ce vœu est une adresse au Premier ministre. L'évolution négative des finances des collectivités locales se poursuit sur une pente dangereuse. L'appel à la poursuite de la participation accrue des collectivités locales à l'effort de redressement des finances publiques est à la fois injuste et inefficace :

- injuste parce que les collectivités locales n'ont aucune responsabilité dans le creusement de la dette et la détérioration de l'état des finances publiques ;

- inefficace parce que les collectivités, en assurant plus de 70 % de l'investissement public sont des acteurs clés de la croissance économique et de l'emploi. Elles constituent aussi, à bien des égards, le dernier rempart contre la crise sociale car elles assument une part déterminante de la solidarité nationale à travers les services publics qu'elles mettent en place.

Le précédent gouvernement a décidé la suppression de la taxe professionnelle, ce qui a représenté un manque à gagner de huit milliards d'euros pour les collectivités. Il a aussi décidé le gel des dotations de l'Etat ce qui a énormément pénalisé le budget des communes.

L'actuel gouvernement a décidé, dès 2014, une hausse de la TVA de 7 à 10 % sur le traitement des déchets, la gestion de l'eau ou les transports, avec les conséquences qui en découlent sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, le prix de l'eau ou du ticket de bus pour les usagers. Dans le même temps, il décide une baisse des dotations aux collectivités de 1,5 milliard d'euros pour 2014, reconduite et renouvelée en 2015. Cela s'ajoute aux surcoûts déjà induits en 2014, comme celui lié à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

C'est une autre orientation qu'il faut prendre, favorisant la justice sociale et une juste répartition de l'impôt. Nous proposons notamment : l'annulation de la hausse de TVA du 1^{er} janvier 2014 ; le rétablissement d'un impôt économique territorial assis sur le capital des entreprises et taxant les actifs financiers, c'est-à-dire en mettant plus à contribution la sphère financière et spéculative de l'économie d'aujourd'hui ; le

renforcement de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale ; la modification de l'assiette de la taxe d'habitation pour la rendre plus juste.

Le groupe des élus communistes et apparentés souhaite que le conseil municipal de Nevers demande au Premier ministre de revenir sur les mesures négatives prises à l'encontre des collectivités notamment, la hausse de la TVA et la diminution des dotations. Il lui demande aussi de mettre en œuvre les mesures de justice sociale nécessaires à la fois au consentement à l'impôt de nos concitoyens et à la relance économique dont notre pays a besoin et dont les collectivités locales doivent être partie prenante. Merci.

M. le Maire –

Merci à vous. Sur ce point, et avant de donner la parole au président du groupe socialiste, je voulais saisir l'occasion qui m'était donnée de dire que nous avons sur les questions nationales notre liberté de pensée et d'appréciation. C'est vrai pour l'équipe municipale et c'est vrai aussi singulièrement pour le groupe socialiste neversois. Vous avez soulevé un certain nombre de questions dont, je crois, nous pensons qu'elles sont souvent justes même si nous ne vous suivons pas sur l'ensemble de vos conclusions. Pour vous donner le sentiment qui est le nôtre sur les questions que vous abordez et donc la trajectoire des finances publiques, la trajectoire des finances des collectivités, je voulais d'abord poser un certain nombre de points.

Le premier, c'est que la situation des finances publiques laissée par Sarkozy était catastrophique, plus de 600 milliards d'euros de dette dans le pays. C'est un fait qui appelait à l'évidence une politique de redressement. Celle-ci s'imposait et c'est du reste plutôt malheureusement au désavantage des Français aujourd'hui et du gouvernement qui est à leur tête de devoir assumer tout cela. Nous avons assisté, pendant le quinquennat précédent, à une politique de fuite en avant. Nous avons fait de la dette et de la dépense plutôt que d'assumer.

La deuxième chose, c'est que le chômage endémique dans notre pays fait des ravages, tout le monde le sait. Cela fait maintenant 30 ans qu'un chômage de masse structurel existe dans notre pays, ce qui n'est vrai dans un certain nombre d'autres pays industrialisés. Il est venu sans doute le temps de prendre des mesures, de changer de modèle sur la question de la compétitivité et de la création d'emplois dans notre pays. A cet égard, une politique économique audacieuse et innovante s'imposait. La question, me semble-t-il que vous soulevez, est celle de la politique pertinente à mener compte tenu de toutes ces contraintes. Celle du gouvernement a le mérite, trop rare

dans la vie politique de notre pays, du courage. Trop souvent et depuis 30 ans, nous avons vu les gouvernements, quelles que soient leurs orientations politiques, prendre des mesures qui portaient sur la surface des choses et rarement sur le fond. Notre modèle, qui à l'évidence a d'immenses vertus en termes de lien social, de solidarité, d'égalité entre les Français, la Sécurité sociale, l'assurance chômage et bien d'autres enjeux, est aussi par ailleurs mis en difficulté sur son volet création d'emploi, attractivité économique par les investisseurs étrangers. Ce deuxième volet a besoin, à l'évidence, d'être réinventé.

La politique du gouvernement a au moins le mérite, et il n'est pas mince dans notre pays où le courage politique est si rare, de prendre les problèmes de front. Pour notre part, nous sommes favorables à une politique de desserrement de la contrainte budgétaire imposée par l'Union européenne car elle a des effets extrêmement négatifs sur l'emploi. Elle augmente la difficulté des entreprises en creusant plutôt la baisse de la demande à travers la baisse des dépenses publiques. Nous sommes favorables à la hausse de la fiscalité sur les opérations financières, au niveau européen, de manière à aller chercher de nouvelles recettes. Vous voyez que sur bien des orientations, nous ne travaillons pas dans cette équipe municipale ensemble, depuis si longtemps, pour rien avec une vraie proximité politique même si nous ne sommes pas d'accord sur tout. Cette approche permettrait de financer les services publics dans notre pays et de financer les projets et les services publics dans notre commune, ainsi que dans l'ensemble des collectivités territoriales tout en rendant possible, et c'est là notre différence, le soutien à nos entreprises prévu dans le pacte de responsabilité. Puisqu'au fond aujourd'hui il est financé par un train d'économies et que nous pensons qu'il pourrait l'être par un train de recettes fiscales nouveau. Ce que nous décrivons, c'est un horizon différent de celui actuellement retenu. C'est certain. La question c'est, me semble-t-il, comment construire les conditions pour que cet horizon puisse être exploré. Les contraintes politiques font, qu'aujourd'hui, il ne l'est pas sont à l'évidence celles qu'impose le concert des nations européennes. L'équilibre des forces au sein de l'Union européenne permettrait-il demain, c'est-à-dire après les élections européennes, de faire avancer la cause que nous avons décrite ? Je l'espère. Si la droite européenne devait l'emporter, les contraintes qui pèsent sur les gouvernements de progrès social en Europe seraient telles que, malheureusement, le chemin que nous décrivons ne pourrait pas être parcouru. C'est l'un des grands enjeux des élections européennes. Je ne suis pas certain que les Français qui s'apprêtent à voter pour le Front national aux élections européennes, dans quelques mois, aient bien conscience, qu'en

faisant cela, ils vont empêcher les politiques de redressement et de prise en compte de la question de l'emploi et de la question sociale sur lesquelles pourtant ils ont des attentes très grandes. Puisque voter pour le Front national aux élections européennes, ce ne sera ni plus ni moins que voter pour une ligne libérale au niveau économique. Même si, par ailleurs, je rends tout à fait cet hommage à la droite républicaine : le Front national est en plus intolérant, violent, nationaliste, ce que n'est pas la droite républicaine, en tout cas celle qui reste républicaine. Autant de questions qui seront tranchées par nos concitoyens à l'occasion des élections européennes à venir. M. Montoille, je vous en prie.

M. Montoille –

M. le Maire, sans vouloir être très long, j'ai juste quelques mots à reprendre. D'une part, vous estimez avoir le droit de prendre vos distances avec le gouvernement mais enfin, M. le Maire, c'est un peu oublier qu'une de vos adjointes aujourd'hui, cette dame qui est en 2^{ème} position sur votre liste, est très partie prenante dans la politique qui est actuellement menée. Je ne vois donc pas comment vous pouvez vous désolidariser de cette politique. Il ne me semble pas avoir observé qu'un jour Mme Carrillon-Couvreur, députée de la nation française, ait voté contre le gouvernement. Au mieux, elle fut absente mais elle n'a jamais voté contre et elle est 2^{ème} sur votre liste ? Cela vous engage tout autant, surtout qu'elle n'est pas en 28^{ème} position, elle est 2^{ème} sur votre liste. C'est quand même très engageant.

Ensuite, je vais revenir sur trois points, c'est comme cela que je veux aborder. Vous déplorez, malgré tout, le train d'économies que votre gouvernement essaie de faire, enfin que notre gouvernement, vos amis, mais notre gouvernement à tous, essaie de faire parce que vous auriez préféré les financer par des recettes fiscales nouvelles. Mais c'est cela qui nous fait peur M. le Maire, y compris pour Nevers...

M. le Maire –

Non, non, sur les opérations financières. Vous êtes sans doute le seul Neversois à en opérer, c'est sûr. La plupart des Neversois ne boursicotent pas. Ne mélangez pas tout.

M. Montoille –

Ce qui nous fait peur, c'est votre volonté de vouloir tout financer par l'impôt nouveau, que ce soit pour les opérations fiscales, les crottes de chien dans la rue ou quoi que ce soit d'autre ! Vous ne pensez qu'à des impôts nouveaux. Enfin, M. le Maire, je déplore aussi l'importance prise par le Front national dans les débats ces derniers jours. Vous parlez de notre modèle social. Effectivement, notre modèle social impose à tous une couverture sociale, nous ne pouvons pas aller contre.

- M. le Maire – Il n'impose pas, il offre une couverture sociale. Vous vous rendez compte des implications des mots que vous choisissez.
- M. Montoille – Justement, laissez-moi aller jusqu'au bout. Il impose cette couverture sociale à tous et je suis loin d'être contre cela. Nous ne pouvons pas dire, comme la guerre c'est mal etc., nous pouvons tous être contents de ce que nous avons mais je dis que c'est imposé et que le modèle social ne crée pas de lien. Il faut le dire. Il ne crée pas de lien. Aujourd'hui, M. le Maire, les Français ne se regardent plus. M. Frémont le disait tout à l'heure, les Français regardent les étrangers avec peur et c'est dramatique. Il ne crée donc pas de lien, il impose cette couverture, ce qui est très bien, encore une fois. Mais il est faux de dire qu'il crée du lien. J'ai eu la chance d'aller en vacances aux Etats-Unis ou d'aller en voyage de classe en Angleterre, des pays qui ne sont pourtant pas très reconnus pour leur couverture sociale universelle. Ce n'est pas leur point fort. Pourtant, dans ces pays-là, je vous assure que vous observez une entraide entre voisins et entre communautés beaucoup plus forte que chez nous. C'est malheureux. Je vais conclure sur ce point-là en disant que nous nous sommes tous battus pour cette couverture sociale, pour la conserver. Cela fait peut-être rire Mme Lemoine à droite, mais, enfin, nous ne pouvons pas dire que M. Sarkozy ou que M. Hollande parce qu'il a changé un peu de politique, veut la mort ou la détresse des gens. C'est faux de dire cela. En revanche, quand je vois le gouvernement exciter sans cesse les extrêmes, cela aboutit notamment à des manifestations et des débordements tels qu'on a eus hier, je me demande quel est ce besoin, à chaque fois, de revenir sur les problèmes sociétaux réglés depuis longtemps, surtout un an après un débat qui a divisé les Français de la sorte. Quel est ce besoin de titiller les gens ? Ils vont être amenés à voter Front national aux municipales, aux européennes et aux élections à venir ! C'est bien déplorable. Voilà, je voulais conclure sur ce point-là.
- M. le Maire – Merci. Vous avez lancé Mme Lemoine. Elle va vous emboîter le pas.
- Mme Lemoine – Je voulais dire que ce texte contient des critiques justes. Je les partage et je les ai d'ailleurs relevées dans mon intervention sur le débat d'orientation budgétaire. Par contre, comme j'avais entendu par la voix du maire que la majorité socialiste prenait ses distances par rapport à la politique...
- M. le Maire – Non, je n'ai pas utilisé ces mots. J'ai dit que nous avons notre liberté de pensée, d'appréciation.

Mme Lemoine –

J'en déduis que cela met une certaine distance entre ce que vous pensez et la politique actuelle du gouvernement Hollande. Je n'ai pourtant pas relevé dans vos propos une adhésion au vœu présenté par le groupe des élus communistes. Je pensais peut-être que vous vous prononceriez en faveur de ce vœu, que vous en profiteriez... C'était une petite parenthèse. Pour ma part, je reste fidèle à mon parti politique dans lequel je me reconnais. Je ne m'associerai pas à ce texte qui contient des critiques justes, comme je l'ai dit, mais ce texte laisse entendre, par ses formulations et son objet, que le gouvernement pourrait avoir une autre politique. Je pense que c'est tromper les travailleurs et c'est pourquoi je ne m'associerai pas à ce vœu.

M. le Maire –

Très bien, merci. Je pense que nous avons fait le tour. Nous n'allons pas trop faire durer. Le vœu n'appelle pas de vote. Il a été entendu. Il sera adressé par écrit à la préfecture qui jugera bon ou pas de la faire parvenir au Premier ministre. Mais je présume que c'est une démarche nationale que vous avez autour de ces notions. Cela finira bien par arriver sur le bureau de quelqu'un à Matignon, je pense.

Merci beaucoup. La séance est levée.

M. le Maire lève la séance à 22 heures 25.

Les secrétaires de séance

Le Maire

Adrien MONTOILLE

Florent SAINTE FARE GARNOT

Richard IMPENGE